

En présence de Saïd Sayoud et d'Ali Badaoui, la DGSN célèbre 64 ans d'engagement P2

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 23 juillet 2026 / N° 1387 / PRIX 20 DA



Le président Tebboune honore les lauréats du BEM et du Bac

L'excellence au rendez-vous P3

Lutte contre les incendies

L'ÉTAT MOBILISE TOUS LES MOYENS

Face à la recrudescence des incendies de forêt et de végétation, les pouvoirs publics ont engagé une mobilisation exceptionnelle à travers plusieurs wilayas du pays. D'importants moyens humains, aériens et matériels sont déployés pour contenir les foyers, protéger les populations et limiter les dégâts, tandis que les enquêtes se poursuivent pour déterminer l'origine de certains sinistres. P5



Enseignants et personnels administratifs

LES DEMANDES DE MUTATION DÉSORMAIS EN LIGNE

P16



Conflit États-Unis-Iran

LE GOLFE AU BORD DE L'EMBRASEMENT

P4

En vue de renforcer la coopération dans la région MENA

ALGER ACCUEILLE UN SOMMET SUR L'INVESTISSEMENT

Alger s'apprête à accueillir, fin septembre, un rendez-vous économique régional de premier plan. Réunissant les principales agences de promotion de l'investissement des pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA), cette rencontre vise à renforcer la coopération régionale, à favoriser les partenariats économiques et à promouvoir la région comme une destination d'investissement intégrée et compétitive. P2



EN VUE DE RENFORCER LA COOPÉRATION DANS LA RÉGION MENA

Alger accueille un sommet sur l'investissement

L'Algérie accueillera, à la fin du mois de septembre prochain, une réunion régionale des agences de promotion de l'investissement des pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA).

PAR MAHREZ Z.

Organisée par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), en partenariat avec la World Association of Investment Promotion Agencies (WAIPA), cette rencontre réunira les principales agences de promotion de l'investissement de la région en vue de renforcer la coopération régionale et de promouvoir l'espace MENA en tant que destination d'investissement. L'annonce a été faite par le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, qui exerce également les fonctions de directeur régional de la WAIPA pour la région MENA, à l'occasion de la réunion du sous-comité de la WAIPA consacré, mardi, aux regroupements régionaux des agences de promotion de l'investissement (SCRIPA). À cette occasion, le responsable a plaidé pour une coopération plus étroite entre les agences de la région afin de mutualiser les expertises, de développer des programmes communs de formation, de favoriser les échanges d'expériences et de renforcer l'accompagnement des investisseurs, indique un communiqué de l'AAPI. M. Rekkache a souligné que le renforcement de la coopération entre les agences de promotion de l'in-

vestissement constitue un levier stratégique pour développer les partenariats économiques et attirer davantage d'investissements vers la région MENA. Cet objectif passe, selon lui, par l'adoption d'une approche commune fondée sur le partage des expertises et des bonnes pratiques, le développement de programmes de formation conjoints ainsi que l'échange d'experts dans les domaines de la facilitation de l'investissement, des services numériques et de l'accompagnement des investisseurs. Il a également appelé à valoriser l'intégration économique entre les pays de la région et à promouvoir cet espace en tant que destination d'investissement intégrée, offrant des opportunités prometteuses dans des secteurs stratégiques tels que l'industrie, les énergies renouvelables, l'agroalimentaire, la logistique et les technologies. Il a, en outre, insisté sur la nécessité de renforcer la coordination en matière d'accompagnement des investisseurs, d'organisation de missions conjointes de promotion de l'investissement et d'échange d'opportunités d'affaires. M. Rekkache a précisé que la rencontre régionale prévue à Alger s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la prochaine édition de la Conférence mondiale de l'investissement, qui se

tiendra en novembre 2026 à Genève (Suisse). Elle constituera une plateforme de dialogue et de concertation entre les agences de promotion de l'investissement de la région afin d'identifier des mécanismes concrets susceptibles de renforcer la coopération régionale et de coordonner les efforts de promotion de l'investissement. La Conférence mondiale de l'investissement réunit les agences nationales de promotion de l'investissement, les organisations internationales, les décideurs publics et les investisseurs afin d'échanger sur les grandes tendances des investissements directs étrangers (IDE), les politiques d'attractivité et les nouvelles pratiques en matière de facilitation des investissements. Le directeur général de l'AAPI a, par ailleurs, réaffirmé l'importance de renforcer la coopération entre les pays de la région MENA afin de soutenir les processus de diversification économique, d'accompagner les transitions énergétique et numérique et d'ouvrir de nouvelles perspectives d'investissement. Il a réitéré, à cette occasion, l'engagement de l'Agence à contribuer activement à cette démarche, en coordination avec la WAIPA et ses partenaires. La tenue de cette rencontre régionale à Alger traduit la montée en puissance



de l'AAPI au sein de la WAIPA, une évolution largement mise en avant dans le rapport d'activités 2024-2025 de l'organisation. Celui-ci présente l'AAPI comme l'un des partenaires stratégiques de la WAIPA en Afrique et souligne les progrès réalisés dans la modernisation du dispositif algérien de promotion de l'investissement. Le document met également en avant la volonté de la WAIPA d'accompagner l'agence algérienne à travers des programmes de renforcement des capacités, une assistance technique et le partage des meilleures pratiques internationales afin d'améliorer les services destinés aux investisseurs. Le rapport souligne, en outre, que le rôle des agences de promotion de l'investissement dépasse désormais la sim-

ple prospection des investisseurs étrangers. Elles sont appelées à accompagner les projets tout au long de leur cycle de vie, à faciliter leur implantation et à contribuer aux stratégies nationales de diversification économique, de transition énergétique et de transformation numérique. Enfin, la WAIPA met en exergue la participation active de l'AAPI aux initiatives africaines de l'organisation, notamment à travers l'organisation d'un mini-sommet des agences africaines de promotion de l'investissement en marge de la Foire commerciale intra-africaine (IATF). Selon le rapport, ces initiatives contribuent à renforcer l'intégration économique du continent et à accroître sa visibilité auprès des investisseurs internationaux. ■

En présence de Saïd Sayoud et d'Ali Badaoui

La DGSN célèbre 64 ans d'engagement

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé, hier, au siège de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), la cérémonie marquant le 64e anniversaire de la création de la Police algérienne. Organisée en présence du directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, ainsi que de hauts responsables de ce corps constitué, cette célébration a été l'occasion de rendre hommage aux martyrs du devoir et de mettre en valeur le parcours de modernisation de l'institution. La cérémonie a débuté par le dépôt d'une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative « Fresque de la loyauté », suivi d'une minute de recueillement à la mémoire des martyrs du devoir national. Saïd Sayoud a ensuite visité une exposition spécialement aménagée pour retracer les principales étapes de l'histoire de la Sûreté nationale. À travers des documents, des supports visuels et des équipements, cette rétrospective a mis en lumière l'évolution de l'institution, les réformes engagées ainsi que les efforts de modernisation entrepris au fil des années. L'exposition a également présenté les moyens techniques et technologiques dont dispose aujourd'hui la Police algérienne pour accomplir ses missions, tout en mettant en avant la diversité de ses services spécialisés et de ses compétences opérationnelles. À l'issue de la cérémonie, le ministre de l'Intérieur a signé le Livre d'or de la Direction générale de la Sûreté nationale, saluant le parcours de cette institution et les efforts déployés par ses personnels au service de la sécurité des citoyens et de la protection des biens.

DIALOGUE AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX

Le ministre de la Communication à l'écoute des journalistes

Le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, a poursuivi, mardi, sa série de rencontres avec les représentants des organisations professionnelles et des partenaires sociaux du secteur. Il s'est entretenu avec une délégation de la Fédération nationale de l'information et de la communication, affiliée à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), afin d'examiner les principales préoccupations des professionnels des médias et les perspectives de réforme du secteur. Selon un communiqué du ministère, cette rencontre s'inscrit dans le cadre des réunions périodiques organisées avec les acteurs du secteur afin de renforcer le dialogue, d'identifier les difficultés rencontrées par les professionnels et de rechercher des solutions concertées. À cette occasion, le ministre a pris connaissance des préoccupations exposées par le secrétaire général de la Fédération, Ahmed Bouchareb, accompagné des membres de son bureau. Au cœur des échanges figurait la révision de la convention collective sectorielle des entreprises publiques de médias, en vigueur depuis 2012. Les représentants de la Fédération ont plaidé pour son actualisation afin de mieux répondre aux évolutions du secteur

et d'améliorer les conditions socioprofessionnelles des journalistes et des autres travailleurs des médias. Ils estiment qu'une telle révision contribuerait à garantir une meilleure protection sociale, à renforcer les droits des professionnels et à améliorer leur rendement. Les représentants syndicaux ont également attiré l'attention sur plusieurs difficultés rencontrées par les journalistes, notamment dans les médias privés. Ils ont dénoncé certaines pratiques qu'ils jugent contraires à l'éthique professionnelle et évoqué les pressions auxquelles seraient confrontés certains journalistes lorsqu'ils cherchent à exercer leurs droits syndicaux. La délégation a, en outre, insisté sur la nécessité de renforcer l'action syndicale au sein du secteur, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Les participants ont également mis l'accent sur l'importance de développer la formation continue des journalistes, tout en soulevant d'autres préoccupations liées à l'organisation de la profession, à la modernisation de son fonctionnement et à l'amélioration de ses performances. En réponse, Zoheir Bouamama a réaffirmé l'importance qu'il accorde aux organisations représentant les journalistes

et les professionnels des médias, qu'il considère comme des partenaires essentiels dans la démarche de modernisation et de restructuration du secteur. Il a souligné que le dialogue permanent et la concertation constituent des outils indispensables pour accompagner les réformes engagées et permettre aux médias d'accomplir pleinement leurs missions. Le ministre a également exprimé son engagement à œuvrer, en concertation avec l'ensemble des parties concernées, à la recherche de solutions adaptées aux préoccupations, aux difficultés et aux défis auxquels fait face le secteur. Il a précisé que cette démarche s'inscrivait dans le cadre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à promouvoir un secteur des médias plus performant, mieux organisé et doté d'un environnement de travail favorable. Enfin, Zoheir Bouamama a appelé les représentants de la Fédération à poursuivre leurs efforts afin d'assurer une représentation efficace des professionnels du secteur, de relayer leurs préoccupations avec transparence et de multiplier les initiatives susceptibles de contribuer au développement des médias nationaux et au service de l'intérêt général. ■

L'EXPRESS

Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YOUSSEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.



LE PRÉSIDENT TEBBOUNE HONORE LES LAURÉATS DU BEM ET DU BAC

L'excellence au rendez-vous

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a honoré, hier, les meilleurs lauréats du BEM et du baccalauréat, session 2026, lors d'une cérémonie organisée au Palais du Peuple. À travers cette distinction, le chef de l'État a rendu hommage à l'excellence scolaire et salué les performances remarquables d'une jeunesse prometteuse, symbole d'une École algérienne qui continue de former des talents capables de porter haut les couleurs du pays.

PAR BOUALEM B.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier au Palais du Peuple, la cérémonie de distinction des meilleurs lauréats du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat, session 2026. Cette cérémonie a réuni de hauts responsables de l'État autour de l'élite scolaire du pays. La veille, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saadaoui, avait lui aussi tenu à rendre hommage aux premiers lauréats nationaux lors d'un dîner organisé en présence de leurs parents. Dans une ambiance chaleureuse, le ministre a félicité ces jeunes pour leurs résultats exceptionnels, saluant « les efforts, la sérieux et la persévérance » dont ils ont fait preuve tout au long de l'année. Il a également mis en lumière le rôle déterminant de la communauté éducative et des familles dans l'accompagnement de ces talents, soulignant que ces succès témoignent des compétences prometteuses de l'École algérienne. « Je vous souhaite davantage de réussite et de succès dans votre parcours scolaire, universitaire et professionnel, afin que vous puissiez contribuer au développement et au progrès de l'Algérie », leur a-t-il déclaré. Pour rappel, au baccalauréat, la première place nationale est revenue à Bouchra Hibat Allah Gherroumi, élève au lycée Bouzira Ahmed de

Tiaret, en filière Génie mécanique, avec une moyenne remarquable de 19,26/20. Elle devance Yacine Nasrallah, du Lycée des mathématiques de Kouba (Alger), qui a obtenu 19,21/20, et Zineb Douaa Soual, de l'établissement privé El Massir à El Achour (Alger), créditée d'une moyenne de 19,16/20 en Sciences expérimentales. Dans les catégories spécifiques, plusieurs performances ont également retenu l'attention. Il s'agit de Ziad Kaddarz, représentant des Écoles des Cadets de la Nation, qui a obtenu 18,97/20, ainsi que des lauréats en situation de handicap : Abdelbasset Merrouche, atteint d'une déficience visuelle (17,57/20), Douaa Bekkouche, en situation de handicap moteur (17,44/20), et un candidat de la wilaya de Batna, souffrant d'une déficience auditive (17,05/20). Parmi les élèves de la communauté nationale établie à l'étranger, Meriem Khelfa, scolarisée en France, s'est distinguée avec une moyenne de 17,38/20. Chez les collégiens, la première place nationale est revenue à Ikhlal Quia, élève du CEM El Allama Khalifa Ben Hassan à Guemar (wilaya d'El Oued), avec une moyenne exceptionnelle de 19,80/20. Elle est suivie de Rania Mezredi, du CEM Bedjaoui El Arabi à Biskra, avec 19,65/20, puis de Basmala Boubidi, du CEM Mohamed Ben Boulaïd à Arris (Batna), qui a obtenu 19,60/20. Ces résultats viennent couronner une session marquée par la rigueur, l'excellen-

ce et l'engagement. Ils reflètent, au-delà des chiffres, la vitalité d'un système éducatif qui continue de former des talents capables de porter haut les couleurs de l'Algérie.

Une nouvelle fierté internationale

Dans un autre registre, tout aussi encourageant, le président de la République a adressé ses vives félicitations aux étudiants de l'École nationale polytechnique (ENP) d'Alger, auteurs d'une performance remarquable lors de la compétition internationale Formula Student UK 2026, organisée sur le circuit de Silverstone. L'équipe a remporté le prestigieux « Allan Staniforth Best Newcomer Award », qui récompense la meilleure équipe débutante. « De réussite en réussite, nous sommes fiers de nos étudiants de l'École nationale polytechnique d'Alger », a écrit le chef de l'État sur sa page Facebook. Il y voit une illustration éclatante des compétences scientifiques, de la créativité et de l'esprit d'innovation de la jeunesse algérienne, qui s'impose de plus en plus sur la scène internationale. Ces distinctions successives, tant scolaires qu'universitaires, dessinent les contours d'une génération pleine de promesses. Elles rappellent que l'avenir du pays repose entre les mains de ces jeunes déterminés, dont le parcours continuera d'être suivi avec attention, confiance et fierté. ■

BEM, BAC ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Une seconde chance pour les détenus méritants



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé un décret présidentiel accordant une grâce exceptionnelle en faveur des détenus ayant réussi, au titre de l'année scolaire 2025-2026, les examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM), du baccalauréat, ainsi que ceux ayant obtenu un certificat de réussite dans l'un des différents cursus de la formation et de l'enseignement professionnels. Dans un communiqué, la Présidence de la République précise que cette mesure s'inscrit dans le cadre des prérogatives constitutionnelles du chef de l'État et vise à encourager les efforts d'insertion, d'éducation et de réinsertion des personnes détenues. Selon le même communiqué, près de 5 000 détenus, toutes catégories et tous régimes de formation confondus, bénéficieront de cette grâce présidentielle. ■

Éditorial l'EXPRESS

RAYONNEMENT

PAR NASSIM TERKI

Longtemps perçue comme un espace essentiellement consacré à la formation de diplômés, l'université algérienne s'affirme progressivement comme un acteur majeur de la recherche, de l'innovation et du développement économique. Les résultats enregistrés ces dernières années témoignent d'une évolution tangible, qui se mesure désormais à travers des performances concrètes, tant en Algérie qu'à l'international. La plus récente illustration est venue du Royaume-Uni, où l'équipe ENP Racing Team de l'École nationale polytechnique (ENP) d'Alger a remporté l'« Allan Staniforth Best Newcomer Award » lors de sa première participation au concours Formula Student UK 2026, organisé sur le prestigieux circuit de Silverstone. Décernée à l'issue d'évaluations particulièrement exigeantes portant sur la conception, la qualité de fabrication, la gestion de projet et les performances techniques, cette distinction confirme que les compétences formées au sein des universités algériennes sont aujourd'hui capables de rivaliser avec celles des meilleures écoles d'ingénierie au monde. Cette consécration vient enrichir une série de distinctions qui traduisent une véritable dynamique. En Chine, les équipes algériennes ont remporté les trois Grands Prix mondiaux du concours Huawei ICT dans les technologies de l'information et de la communication. Aux Olympiades internationales de mathématiques, des étudiants de l'École nationale supérieure de mathématiques se sont illustrés en décrochant la médaille d'or et la première place face à des concurrents issus de dizaines de pays. À Genève, des chercheurs et photographes algériens ont également été récompensés lors du Forum mondial de la société de l'information. Ces performances trouvent leur origine dans la politique de modernisation engagée par le secteur de l'enseignement supérieur. L'université algérienne poursuit sa transition vers un modèle fondé sur la numérisation, l'intelligence artificielle, la cybersécurité, la robotique, les mathématiques appliquées et les technologies émergentes. Elle renforce également les passerelles entre la recherche scientifique et le monde économique grâce au développement des incubateurs, des centres d'innovation, des maisons de l'intelligence artificielle ainsi que des structures d'accompagnement de l'entrepreneuriat. À ce jour, plus de 3 249 brevets d'invention ont été enregistrés. Des centaines de start-up, de microentreprises et de spin-off universitaires ont vu le jour, tandis que les universités algériennes améliorent progressivement leur positionnement dans les classements internationaux, notamment le classement QS par disciplines. Cette évolution s'accompagne d'une ouverture croissante sur l'international à travers des programmes tels que « Study in Algeria », qui ambitionnent de renforcer l'attractivité des établissements nationaux. La célébration de la Journée nationale de l'étudiant rappelle opportunément que l'université algérienne est l'héritière d'une histoire où le savoir a toujours accompagné le destin de la nation. Soixante-dix ans après la grève historique du 19 mai 1956, une nouvelle génération prolonge cet engagement sous d'autres formes, en faisant de la connaissance, de la recherche et de l'innovation les nouveaux moteurs du développement. Les distinctions obtenues à l'étranger constituent le reflet d'une université en pleine mutation, dont les progrès contribuent à renforcer le rayonnement scientifique de l'Algérie et à jeter les bases d'une économie fondée sur le savoir.

CONFLIT ÉTATS-UNIS-IRAN

Le Golfe au bord de l'embrasement

Malgré les appels à la désescalade, la confrontation entre les États-Unis et l'Iran continue de s'intensifier. Les deux pays poursuivent leurs opérations militaires, élargissant progressivement le théâtre des affrontements. Si une trêve humanitaire de dix jours est actuellement proposée par plusieurs médiateurs, les développements sur le terrain laissent plutôt entrevoir une montée des tensions qu'un retour imminent à la diplomatie.

L'espoir d'une désescalade demeure fragile. Aucun accord de cessez-le-feu ni de trêve temporaire n'a, à ce stade, été conclu entre Washington et Téhéran. Les frappes américaines contre des installations iraniennes se poursuivent, tandis que la République islamique multiplie les attaques contre les intérêts militaires américains déployés dans le Golfe. Selon un rapport publié par le Financial Times, la stratégie militaire iranienne connaît une évolution significative. Téhéran aurait déplacé le centre de gravité de ses opérations vers le Koweït, devenu l'une des principales cibles de ses frappes. Le quotidien britannique fait état de 1 431 attaques recensées depuis le début des hostilités. Au-delà du nombre des frappes, c'est surtout leur nature qui suscite l'inquiétude. Les infrastructures civiles figurent désormais parmi les objectifs visés. Des aéroports, des centrales électriques ainsi que plusieurs stations de dessalement ont été touchés. Pour le Koweït, fortement dépendant de ces installations qui assurent près de 90 % de son approvisionnement en eau potable, cette évolution représente un risque majeur. Parallèlement, le Corps des gardiens de la Révolution islamique affirme avoir frappé un centre de données appartenant à Amazon au Bahreïn. L'organisation a également averti que les principales entreprises technologiques américaines implantées dans les pays du Golfe étaient désormais considérées



comme des cibles potentielles. Les Gardiens de la Révolution revendiquent également des frappes contre plusieurs bases américaines situées en Jordanie, au Bahreïn et au Koweït. Pour plusieurs observateurs, ces opérations pourraient annoncer une nouvelle phase du conflit, caractérisée par une offensive régionale de plus grande ampleur. Les déclarations des responsables iraniens évoquent désormais ouvertement des actions susceptibles d'impliquer

plusieurs États arabes de la région. Face à cette intensification, les États-Unis poursuivent leurs bombardements contre les positions iraniennes, notamment le long des côtes du détroit d'Ormuz et sur plusieurs plateformes de lancement de missiles. Le Commandement central américain (Centcom) a confirmé ces opérations, tout en indiquant avoir infligé d'importantes pertes aux forces iraniennes. Sur le plan politique, Donald Trump a adopté un ton par-

ticulièrement offensif, promettant « d'ouvrir les portes de l'enfer » à l'Iran. Selon plusieurs experts militaires, les dernières attaques iraniennes démontrent la capacité de Téhéran à atteindre des objectifs situés à longue distance et à contourner, au moins partiellement, les dispositifs américains de défense anti-aérienne. Cette évolution alimente les interrogations aux États-Unis sur la durée et le coût d'un conflit appelé à se prolonger. Avec près de

50 000 militaires déployés au Moyen-Orient, Washington fait face à une pression croissante. Le Centcom reconnaît déjà une centaine de blessés dans ses rangs depuis le 7 juillet, un bilan qui nourrit les débats au sein des cercles politiques et militaires américains. Dans ce contexte extrêmement tendu, plusieurs médiateurs internationaux tentent de relancer le dialogue à travers une proposition de trêve humanitaire de dix jours. Cette initiative vise à créer les conditions d'une reprise des négociations. Toutefois, cette option divise profondément les responsables américains. Plusieurs médias influents proches des milieux pro-israéliens, notamment le Wall Street Journal et le Washington Post, rapportent que certains responsables exhortent Donald Trump à poursuivre les opérations militaires jusqu'à un affaiblissement durable du régime iranien. Ces mêmes journaux mettent également en évidence les contraintes auxquelles fait désormais face l'armée américaine : consommation importante de munitions, exposition accrue des troupes déployées dans la région et pression politique intérieure de plus en plus forte. Dans ces conditions, l'évolution du conflit demeure particulièrement incertaine. Les prochains jours seront déterminants pour savoir si la dynamique actuelle débouche sur une reprise du dialogue ou sur un élargissement de la confrontation militaire à l'ensemble du Golfe. **Y. R.**

Visas pour les Algériens

Macron ferme la porte à tout objectif chiffré

La controverse suscitée par les déclarations de l'ambassadeur de France en Algérie, Stéphane Romatet, sur une possible hausse du nombre de visas accordés aux Algériens est remontée jusqu'au sommet de l'État français. Après une première mise au point du Quai

d'Orsay, le président Emmanuel Macron est lui-même intervenu pour recadrer les propos du diplomate. Lors du Conseil des ministres, le chef de l'État, cité par la porte-parole du gouvernement, Maud Bregeon, a affirmé qu'« aucun objectif chiffré » n'avait été fixé

concernant la délivrance de visas aux ressortissants algériens et qu'il n'était nullement question de faire preuve de « laxisme » en la matière. Il a également rappelé que la politique française en matière de visas répond avant tout aux besoins de la France et au contexte géopolitique. La

porte-parole a, en outre, souligné que c'est Emmanuel Macron lui-même qui, dès son arrivée à l'Élysée en 2017, avait décidé de réduire le nombre de visas délivrés aux Algériens, alors qu'ils avoisinaient les 500 000 par an. Cette mise au point intervient après les déclarations

de Stéphane Romatet, qui avait évoqué le souhait de voir le volume des visas accordés aux Algériens retrouver progressivement son niveau d'avant la crise, des propos qui ont suscité de vives critiques de la droite et de l'extrême droite françaises.

LIBERTÉ D'EXPRESSION AU MAROC

La traque des voix dissidentes se poursuit

Le climat entourant la liberté d'expression au Maroc continue de susciter des interrogations. Quelques jours après l'interpellation du journaliste Ali Lmrabet, une nouvelle affaire relayée par plusieurs médias étrangers concerne le rappeur marocain Mehdi Lyoubi, plus connu sous son nom de scène Mehdi Black Wind. Les deux hommes ont en commun d'avoir exprimé des critiques à l'égard de la monarchie et d'avoir été arrêtés à leur retour dans leur pays. Selon le journaliste espagnol Ignacio Cembrero, Mehdi Lyoubi, installé en France, a été placé en détention provisoire à la prison d'Oukacha, à Casablanca. Le rappeur s'était rendu au Maroc pour rendre visite à sa famille. À peine arrivé sur le territoire, il a été interpellé par les autorités. D'après les informations rapportées, les poursuites engagées contre lui seraient

directement liées au contenu de ses chansons, jugées critiques envers la monarchie marocaine. L'une de ses œuvres, intitulée « Pegasus », fait explicitement référence au logiciel espion israélien du même nom, dont l'utilisation par les services marocains avait été révélée en 2021. Cette affaire d'espionnage, qui avait eu un retentissement international, est récemment revenue au premier plan à la faveur de nouvelles révélations relayées par plusieurs médias. Le journaliste français Edwy Plenel apporte un autre éclairage sur cette affaire. Selon le fondateur de Mediapart, Mehdi Black Wind se trouvait au Maroc afin d'effectuer des repérages pour un projet cinématographique lorsqu'il a été arrêté. Il affirme que l'artiste est poursuivi en raison des textes de ses chansons dénonçant le pouvoir. Cette arrestation intervient dans un contexte déjà marqué par



celle du journaliste et opposant Ali Lmrabet. Installé depuis plusieurs années en Espagne, ce dernier avait

été interpellé à son arrivée à l'aéroport de Tanger avant d'être remis en liberté. À sa sortie, Ali Lmrabet a dé-

noncé, sur le réseau social X, les conditions de son interpellation et de son transfert vers Casablanca. Il affirme avoir été pris en charge par des hommes armés non identifiés, transporté dans un véhicule banalisé et soumis à des violences physiques durant les quelque 350 kilomètres séparant Tanger de Casablanca. Le journaliste évoque également des conditions de détention qu'il qualifie d'humiliantes et annonce son intention de revenir plus en détail sur ce qu'il décrit comme une « séquestration illégale ». Ces deux affaires, largement relayées par la presse internationale, ravivent le débat sur la situation des voix dissidentes au Maroc et sur les difficultés auxquelles seraient confrontés les ressortissants marocains établis à l'étranger lorsqu'ils regagnent leur pays après avoir exprimé des positions critiques à l'égard des autorités. ■

LUTTE CONTRE LES INCENDIES

L'État mobilise tous les moyens

L'État s'est engagé à se tenir aux côtés des citoyens touchés par les incendies de forêt survenus dans plusieurs wilayas du pays. « Une opération de recensement exhaustif des dégâts matériels causés par les incendies sera lancée, en coordination avec les différents services compétents, afin d'engager, dans les meilleurs délais, les procédures d'indemnisation au profit des sinistrés », a affirmé le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud.

PAR MERIEM KACI

Chargé par le président de la République, Sayoud s'est rendu, hier matin, dans la wilaya d'Annaba afin de s'enquérir du déroulement des opérations de lutte contre les incendies de forêt. Sur place, le ministre a réaffirmé « l'engagement de l'État à se tenir aux côtés des citoyens touchés par les incendies de forêt survenus dans plusieurs wilayas du pays », soulignant que « les pouvoirs publics sont mobilisés pour apporter toutes les formes de soutien et d'accompagnement aux sinistrés ». Cette mobilisation s'inscrit, a-t-il précisé, conformément aux orientations et aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. « Tebboune accorde une grande importance à la prise en charge des citoyens touchés par les incendies et veille à ce que l'État soit présent à leurs côtés dans de telles circonstances et épreuves », a indiqué Sayoud, qui était accompagné de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Mes-saoudene, du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, du directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Bourelaf, ainsi que du wali d'Annaba, Abdelkrim Laâmourî. « Les différentes institutions de l'État continueront à mobiliser leurs moyens afin d'accompagner les sinistrés et d'alléger leurs souffrances », a-t-il assuré.

Près de 150 habitations endommagées

Le ministre de l'Intérieur s'est informé de la prise en charge des personnes évacuées de la commune de Seraïdi vers l'hôpital des urgences médico-chirurgicales d'El Bouni. Leur nombre dépasse, selon M. Sayoud, les 100 patients, lesquels sont « dans un état de santé rassurant et stable », a-t-il indiqué, ajoutant qu'il a été procédé « au suivi et à



la prise en charge sur place de leur situation sanitaire ». S'agissant des habitations endommagées, Sayoud a révélé que leur nombre s'élève à près de 150. Il a affirmé que l'État « prendra en charge l'indemnisation des citoyens ainsi que la reconstruction de ces habitations, tout en veillant au relogement de leurs occupants dans les plus brefs délais ». Il a également souligné que tous les moyens, y compris aériens, « resteront mobilisés jusqu'à l'extinction définitive des foyers d'incendie encore actifs et au retour de la situation à la normale ». Le ministre a tenu à préciser que « la prise en charge des sinistrés ne se limite pas au seul aspect matériel, mais englobe également les volets psychologique et médical ». Il a ajouté que des médecins et des psychologues ont été mobilisés pour accompagner les personnes évacuées. Sayoud a également souligné que « l'État prendra en charge le recensement des pertes matérielles causées par ces incendies », expliquant que « l'opération

de recensement s'effectuera en coordination avec les services concernés, afin de déterminer l'ampleur des dégâts subis par les citoyens et leurs biens, avant d'engager les procédures d'indemnisation dans les plus brefs délais ». Il a insisté sur le fait que « la priorité, à cette étape, consiste à garantir la sécurité des citoyens, à les protéger et à prendre en charge les personnes évacuées des zones touchées ».

Des investigations en cours pour déterminer l'origine des incendies

Environ 160 incendies se sont déclarés dans plusieurs wilayas du nord du pays depuis la fin de la semaine dernière, a indiqué Sayoud. Le ministre a fait savoir que les enquêtes sécuritaires se poursuivent afin de déterminer l'origine de ces incendies et d'établir s'ils sont d'origine naturelle ou criminelle. « Seuls les résultats des investigations permettront de déterminer les causes réel-

les de ces incendies et d'identifier les éventuelles responsabilités », a-t-il déclaré. Il a, par ailleurs, annoncé « la programmation de visites de terrain dans plusieurs wilayas touchées par les incendies, dont Guelma, Tlemcen et Sétif, en exécution des directives du président de la République ». Ces déplacements permettront, a-t-il précisé, « de s'enquérir de la situation des citoyens sinistrés, d'être à l'écoute de leurs préoccupations et de constater l'ampleur des dégâts ».

Une véritable catastrophe évitée

Grâce à la vigilance et à la coordination des autorités civiles, militaires et des citoyens, une véritable catastrophe a été évitée à Seraïdi, a affirmé Saïd Sayoud. Le ministre a notamment souligné la réussite de l'évacuation de plus de 100 patients de l'hôpital local vers l'établissement hospitalier Abderrahmane-Khelil d'Annaba, où médecins, personnels paramédicaux et psychologues assurent leur prise en charge. À cet effet, Sayoud a salué « la rapidité et l'efficacité de l'intervention des différents services, qui ont contribué à éviter des pertes en vies humaines ». Il a également exprimé « ses remerciements et sa reconnaissance aux services de la Protection civile, à l'Armée nationale populaire (ANP), à la Gendarmerie nationale, aux différents corps de sécurité, aux autorités locales, aux services des forêts ainsi qu'aux citoyens qui ont contribué, dans un esprit de responsabilité et de solidarité, aux efforts de lutte contre les incendies et à en limiter les effets ». Concernant la situation à Annaba, le ministre a précisé « qu'un important incendie s'est déclaré mardi dans les forêts de la commune de Seraïdi avant de se propager jusqu'à la zone urbaine », indiquant que « la forte hausse des températures a entraîné le déclenchement de plusieurs incendies à travers le territoire national, touchant pratiquement l'ensemble des wilayas du nord ».

Perturbations du réseau électrique

Sonelgaz simplifie l'indemnisation des abonnés

PAR IDIR M

Afin de garantir une prise en charge rapide des demandes d'indemnisation liées aux perturbations du réseau électrique, Sonelgaz Distribution rappelle à ses abonnés les démarches à accomplir pour bénéficier d'une compensation en cas de dommages causés à leurs appareils électroménagers ou électriques. La Sonelgaz indique que les clients concernés peuvent introduire une demande d'indemnisation conformément aux procédures en vigueur. À cette fin, elle a mis en service la plateforme numérique « TAAWIDH », un outil permettant de déclarer les sinistres en ligne et de transmettre automatiquement les dossiers à la compagnie d'assurance, réduisant ainsi les délais de traitement et simplifiant les formalités administratives. La première étape consiste à déclarer le sinistre auprès de l'agence commerciale Sonelgaz la plus proche, dans un délai n'excédant pas sept jours à compter de la date de l'incident. Cette déclaration, enregistrée via la plateforme « TAAWIDH », est automatiquement transmise à l'assureur, conformément aux exigences réglementaires. Le client dispose ensuite d'un délai maximal de trente jours pour constituer son dossier. Celui-ci doit comprendre une copie de la facture d'électricité et/ou de gaz, un chèque barré permettant le versement de l'indemnisation par virement bancaire, ainsi que les justificatifs relatifs à l'appareil endommagé, notamment la facture d'achat ou de réparation. Si l'appareil est irréparable, un certificat établi par un réparateur agréé devra également être fourni. Une fois le dossier complet, celui-ci est transmis de manière dématérialisée à la compagnie d'assurance, qui procède à son examen. Lorsque le montant des dommages est inférieur à 75 000 dinars, l'indemnisation est versée par virement bancaire dans un délai maximal de trente jours après la validation du dossier. En revanche, lorsque le préjudice dépasse ce montant, une expertise est diligentée afin d'évaluer les dégâts avant le versement de la compensation, également dans un délai pouvant aller jusqu'à trente jours après la clôture de l'expertise.

Incendies criminels
Quatre pyromanes présumés écroués

Le parquet de la République près le Pôle pénal national de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée a annoncé l'ouverture de trois informations judiciaires relatives à des incendies volontaires survenus dans la wilaya de Constantine. Les investigations menées par les services de sécurité ont permis l'arrestation de quatre suspects, dont trois ont été identifiés grâce à des enregistrements vidéo les montrant en train de mettre volontairement le feu à des broussailles et à des arbres, tandis que le quatrième a été interpellé en flagrant délit après avoir incendié des câbles en cuivre, provoquant la destruction de deux hectares de forêt. Présentés devant le parquet, les quatre mis en cause sont poursuivis pour des faits qualifiés de sabotage à caractère terroriste et d'incendie volontaire de biens forestiers appartenant à l'État. Ils ont été placés en détention provisoire dans l'attente de la poursuite de l'instruction judiciaire.

R. N.

WILAYAS DE L'EST TOUCHÉES PAR LES INCENDIES

Le CRA lance une campagne de solidarité

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a lancé une campagne de solidarité urgente au profit des wilayas de l'Est touchées par les récents incendies, en consécration de son devoir national et de solidarité envers les citoyens sinistrés, a indiqué, hier, un communiqué de l'organisation. Cette campagne concerne les wilayas de Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf et Guelma. Elle intervient « en consécration du devoir national et solidaire du CRA, afin d'être aux côtés des citoyens touchés et de contribuer aux efforts déployés par les pouvoirs publics et les différentes institutions de l'État pour protéger les citoyens et prendre en

charge les familles sinistrées », précise le communiqué. Les aides acheminées comprennent notamment de l'eau minérale, des repas à emporter, de la literie, ainsi que des médicaments et des fournitures médicales de première nécessité, afin d'assurer un soutien immédiat aux familles sinistrées et de prêter main-forte aux agents de la Protection civile ainsi qu'aux différentes équipes mobilisées sur le terrain, qui poursuivent leurs efforts pour lutter contre les incendies et protéger les vies humaines ainsi que les biens. « Toutes les structures opérationnelles et les comités de wilaya du CRA resteront en état de mobili-

sation permanente, tout en poursuivant le déploiement de l'ensemble de leurs ressources humaines ainsi que de leurs moyens matériels et logistiques, afin d'assurer une intervention urgente, efficace, rapide et adaptée », poursuit le communiqué. Le Croissant-Rouge algérien a également réaffirmé « son engagement à continuer d'accompagner les citoyens touchés et à se tenir à leurs côtés jusqu'à ce que cette épreuve soit surmontée, en œuvrant dans une coordination étroite avec les pouvoirs publics et les différents intervenants, en consécration des valeurs nationales de solidarité et d'entraide ».

PÊCHE ET AQUACULTURE

Un partenariat au service de l'investissement

La Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture (CAPA) et l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) ont entamé la mise en œuvre de l'accord de coopération conclu entre les deux institutions, à travers la tenue d'une séance de travail consacrée à l'élaboration d'un programme d'action commun et à la définition des mécanismes de coordination destinés à accompagner les jeunes et les porteurs de projets souhaitant investir dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture.



FATIHA A.

Selon un communiqué de la chambre, publié hier sur sa page officielle facebook, la réunion s'est déroulée en présence du directeur général de la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture, Nabil Aouich, tandis qu'elle a été présidée par la directrice générale de l'Agence nationale de gestion du microcrédit, Souad Ben Djamil. Y ont également pris part les directeurs des Chambres de la pêche et de l'aquaculture des wilayas de Boumerdès et d'Aïn Defla, le président de la Commission technique de l'aquaculture continentale, ainsi que des cadres de l'ANGEM. Les travaux ont porté sur le suivi de la mise en œuvre des dispositions de l'accord de coopération et sur l'élaboration d'un programme d'action permettant de traduire ses objectifs sur le terrain. Les participants ont notamment

défini les mécanismes de coordination et de coopération entre les deux parties afin d'assurer un accompagnement efficace des jeunes entrepreneurs et des porteurs de projets désireux d'investir dans le secteur. La rencontre a également permis d'examiner les moyens de mieux faire connaître les dispositifs de financement et d'accompagnement proposés par l'ANGEM, tout en valorisant le rôle de la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture dans les domaines de la formation, de l'encadrement et du transfert de savoir-faire. Ces actions visent à favoriser le développement des microprojets et à renforcer l'esprit entrepreneurial. Les participants ont enfin souligné l'importance de conjuguer les efforts pour soutenir l'investissement productif dans les différentes filières liées à la pêche et à l'aquaculture. Cette démarche devrait contribuer à la création de nouveaux emplois, au renforcement du déve-

loppement économique local et à une meilleure contribution du secteur à la réalisation des objectifs de développement durable. Pour rappel, la Chambre Algérienne de la Pêche et de l'Aquaculture (CAPA) et l'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM) ont scellé un partenariat stratégique lors du Salon International de la Pêche et de l'Aquaculture (SIPA) à Oran. Les objectifs de la coopération concernent à faciliter l'accès aux dispositifs de microcrédit pour les jeunes et les professionnels souhaitant lancer des projets dans la pêche artisanale et l'aquaculture, encourager la production de nouvelles espèces, comme le tilapia rouge, en intégrant les micro-entreprises dans la chaîne de commercialisation, et offrir un accompagnement technique et financier pour intégrer les jeunes dans un secteur clé de l'économie bleue.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Saidal séduit le Congo par ses capacités de production pharmaceutique

Le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé de la République du Congo, M. Denis Christel Sassou Nguesso, a effectué, mardi, une visite à l'unité de production de médicaments «Zmirli», relevant du groupe public Saidal, à El Harrach (Alger), où il s'est enquis des capacités industrielles du groupe et a examiné les perspectives de renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, selon l'APS. Le ministre congolais a été accueilli par le chef de cabinet du ministère de l'Industrie pharmaceutique, Fouad Benslimane, représentant le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, ainsi que par le directeur général du groupe Saidal, Younes Bouarara, en présence de cadres du ministère et du groupe. Cette visite a été l'occasion de présenter les capacités de production dont dispose le groupe Saidal et d'examiner les moyens de développer la coopération entre l'Algérie et le Congo, notamment à travers l'établissement de partenariats dans le domaine de l'industrie pharmaceutique et le renforcement des opportunités d'exportation des produits pharmaceutiques algériens vers le marché congolais, au mieux des intérêts communs des deux pays. Le ministre congolais a également effectué une tournée à travers les différentes unités de production, au cours de laquelle il a pris connaissance des différentes étapes de fabrication des médicaments, des techniques utilisées dans la production, ainsi que des systèmes de contrôle de qualité. A cette occasion, le ministre congolais s'est dit impressionné par le niveau avancé des équipements industriels et par les compétences nationales, saluant la rigueur des systèmes de qualité appliqués au sein du groupe, d'autant plus que Saidal constitue un modèle industriel pionnier, et un acteur majeur dans le développement de l'industrie pharmaceutique à l'échelle africaine.

R.E.

COMMERCE

Lancement de la saison des soldes d'été à partir du 26 juillet

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a annoncé, mardi dans un communiqué, que la saison des soldes pour la période estivale débutera à partir du dimanche 26 juillet courant et s'étalera jusqu'au dimanche 6 septembre prochain, pour une durée de six semaines. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'application des dispositions du décret exécutif n° 06-215 du 18 juin 2006 fixant les conditions et les modalités de réalisation des ventes en soldes, des ventes promotionnelles, des ventes en liquidation de stocks, des ventes en magasins d'usines et des ventes au déballage, modifié et complété, précise la même source, selon l'APS. A cette occasion, le ministère a appelé l'ensemble des opérateurs économiques à participer à la saison des soldes, en adoptant des prix compétitifs, permettant ainsi aux consommateurs de bénéficier d'offres commerciales variées tout au long de la période des soldes.

R.E.

SOUTIEN AUX MICRO-ACTIVITÉS

22 projets familiaux prennent leur envol

La Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) de Tizi Ouzou a procédé, mercredi, à la distribution de 22 équipements au profit de familles productives issues de 17 communes de la wilaya. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du décret exécutif n° 25-236 du 9 septembre 2025, fixant les conditions et les modalités d'octroi du programme d'aide « Famille productive ». La cérémonie, organisée au Centre local de solidarité (CLS) de Tizi Ouzou, a été présidée par le directeur de la DASS, Achour Mehanni. Elle a réuni les bénéficiaires ainsi que plusieurs partenaires institutionnels impliqués dans l'accompagnement des porteurs de micro-

activités. À cette occasion, le responsable a tenu à faire coïncider cette opération avec une journée de sensibilisation et d'information consacrée à la nouvelle plateforme numérique « Ous-raty.dz », mise en place par le ministère de tutelle. Cette plateforme a pour objectif d'offrir une meilleure visibilité aux produits réalisés par les familles productives, de faciliter leur promotion et de créer un espace interactif leur permettant de commercialiser plus efficacement leurs productions. S'agissant des équipements distribués, Achour Mehanni a indiqué que leur acquisition a été financée sur le budget-programme de la DASS, grâce à une enveloppe de 3,4 millions de dinars allouée par le ministère de tutelle. Les bénéficiaires ont reçu des équipe-

ments adaptés à leurs activités, notamment des machines à coudre, des fours destinés à la pâtisserie ainsi que des pétrins. Le directeur de la DASS a également révélé que la commission de wilaya chargée de l'examen des dossiers avait reçu 60 demandes, parmi lesquelles 22 seulement ont été retenues après étude, les candidats répondant aux critères d'éligibilité définis par le dispositif. Il a rappelé que ce programme consiste en une aide financière accordée par l'État sous forme d'équipements et d'outillages d'une valeur comprise entre 80 000 et 100 000 dinars. Ce soutien est destiné aux familles dépourvues de revenus, ainsi qu'aux femmes vivant seules et assumant la charge de parents, de frères ou de sœurs, à condition qu'elles n'aient

jamais bénéficié auparavant d'un autre programme d'aide de l'État. Achour Mehanni a enfin souligné que plusieurs partenaires, notamment les organismes d'appui à la création d'entreprises ainsi que la Chambre de l'artisanat et des métiers, sont associés à ce dispositif afin d'assurer un accompagnement des bénéficiaires. Les aides accordées visent à encourager le développement de micro-activités et de métiers artisanaux dans des domaines variés, tels que la cuisine, la pâtisserie, la couture, la poterie, l'agriculture, l'artisanat d'art ou encore la valorisation des produits agricoles, avec pour objectif de favoriser l'autonomie économique des familles concernées.

BOUHARB HAKIM, ENSEIGNANT EN SCIENCES ÉCONOMIQUE, LE SOULIGNE:

L'État déterminé à **diversifier** l'économie

L'enseignant en sciences économiques, Hakim Bouharb, a affirmé que la réunion présidée par le président de la République consacrée au suivi des projets structurants dans le secteur des mines et de l'industrie minière, notamment à Annaba et Béjaïa, témoigne de la forte volonté politique de poursuivre la mise en œuvre de ces projets stratégiques et d'en accélérer le rythme de réalisation.



FATIHA AMALOU.

Invité, hier, de l'émission « L'Invité du matin » de la Chaîne I de la Radio nationale, M. Bouharb a expliqué que cette réunion véhicule plusieurs messages, à commencer par la confirmation de la rigueur et du sérieux dans la gestion des grands projets. Elle vise également à évaluer l'état d'avancement des engagements annoncés par le président de la République, tout en insistant sur le respect des délais de réalisation, l'achèvement des infrastructures nécessaires et la levée des obstacles financiers, administratifs et techniques susceptibles de freiner leur concrétisation. Il a ajouté que « le suivi présidentiel permanent reflète l'intérêt majeur accordé par les hautes autorités au secteur des mines, considéré comme l'un des principaux leviers de la diversification de l'économie nationale et de la réduction progressive de la dépendance à l'économie de rente. Il s'agit également d'un message clair

adressé aux acteurs économiques, indiquant que l'Algérie s'engage résolument dans une nouvelle dynamique d'investissement minier et entend renforcer la contribution de ce secteur au développement économique ». Selon lui, l'État continue d'accorder une priorité stratégique au secteur minier dans le cadre de sa politique de diversification des sources de revenus. Cette orientation repose sur le développement des industries de transformation, afin de ne plus se limiter à l'exportation de matières premières, ce qui permettra d'accroître la valeur ajoutée des ressources minières et de renforcer l'industrie nationale. Dans le même contexte, l'expert a souligné que l'un des principaux enjeux de ces projets est le renforcement des exportations hors hydrocarbures, grâce à l'augmentation des exportations de produits miniers et d'engrais, à la génération de nouvelles recettes en devises, ainsi qu'au soutien des industries de transfor-

mation locales et à la création d'emplois directs et indirects dans les secteurs des mines, de l'industrie, du transport et des services. Il a également estimé que le développement de l'industrie nationale, à travers la fabrication en Algérie d'engrais, d'acier et de divers produits miniers, contribuera à accroître la valeur ajoutée des ressources naturelles. Cette dynamique favorisera aussi l'amélioration des infrastructures, notamment les réseaux ferroviaires et les infrastructures portuaires, avec des retombées positives sur d'autres secteurs de l'économie. En conclusion, Hakim Bouharb a indiqué que si ces projets atteignent la phase de production commerciale dans les délais fixés, le secteur des mines pourrait devenir, au cours des prochaines années, la deuxième source de revenus du pays après les hydrocarbures. Il a toutefois précisé que cet objectif demeure tributaire de la concrétisation effective des projets et de la pérennité de leur production.

LORS D'UNE RENCONTRE AVEC LE MINISTRE CONGOLAIS DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

L'AAPI met en avant l'expérience de l'Algérie en matière d'investissement

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a reçu, hier, au siège de l'Agence, le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé de la République du Congo, Denis Christel Sassou Nguesso, en visite de travail en Algérie. Cette rencontre a permis, selon un communiqué de l'AAPI, d'examiner les perspectives de renforcement de la coopération économique et des investissements entre l'Algérie et la République du Congo, notamment à la lumière des opportunités offertes par la nouvelle loi sur l'investissement et de l'amélioration du climat des affaires en Algérie. Les deux parties ont souligné l'importance d'intensifier les partenariats entre les opérateurs économiques des deux pays. À cette occasion, le directeur général de l'AAPI a présenté les missions de l'Agence, ainsi que les réformes engagées par les pouvoirs publics pour améliorer le climat de l'investissement. Il a également exposé les mécanismes d'accompagnement mis en place au profit des investisseurs et les opportunités d'investissement offertes dans plusieurs secteurs prioritaires, notamment l'énergie, l'industrie, l'industrie pharmaceutique, les mines, l'agriculture et les services. De son côté, le ministre congolais a exprimé l'intérêt de son pays à renforcer la coopération avec l'Algérie dans le domaine de l'investissement et à explorer les possibilités de développer des partenariats fructueux entre les acteurs économiques des deux pays, au service du développement économique et du renforcement de leur intégration économique. En marge de cette visite, le ministre congolais s'est rendu au guichet unique dédié aux grands projets et aux investissements étrangers, où il a pris connaissance des différentes administrations qui y sont représentées, ainsi que de son mode de fonctionnement et des services mis à la disposition des investisseurs.

F.A.

AHK Algérie

Formation consacrée à l'Intelligence Artificielle **appliquée** au secteur industriel

La Chambre Algéro-Allemande de Commerce et d'Industrie, AHK Algérie, a organisé une formation de trois jours consacrée à l'Intelligence Artificielle appliquée au secteur industriel, animée par M. Mohamed Ali Beladjine, Strategy Senior Adviser. Dans un contexte où la transformation numérique redéfinit les modèles industriels, cette session a permis aux participants d'acquérir une compréhension approfondie des enjeux et des opportunités offerts par l'IA et l'IA générative. Au-delà des apports théoriques, cette formation a été rythmée par des ateliers pratiques, des études de cas et des échanges d'expériences, per-

mettant aux participants de repartir avec des outils directement mobilisables dans leur environnement professionnel. En effet, l'Intelligence Artificielle (IA) révolutionne le secteur industriel en intégrant les données massives et l'apprentissage automatique aux opérations quotidiennes. Ses principaux cas d'usage se concentrent sur trois piliers majeurs. Il s'agit de la maintenance prédictive où l'IA analyse les données en temps réel issues des capteurs des machines (température, vibrations) pour anticiper les pannes avant qu'elles ne surviennent. Cela permet d'éviter des arrêts de production coûteux et de prolonger la durée de vie

des équipements. Des caméras intelligentes inspectent les pièces sur les chaînes de fabrication avec une précision millimétrique, détectant des micro-défauts invisibles à l'œil humain. Il y a aussi l'optimisation de la chaîne d'approvisionnement. L'IA prévoit la demande du marché, optimise les niveaux de stocks et ajuste dynamiquement les plannings de production en fonction des variations de la chaîne logistique. L'intelligence artificielle transforme donc l'industrie en automatisant les processus clés, en renforçant la compétitivité et en favorisant une production intelligente (Industrie 4.0). Ses rôles principaux couvrent l'automatisation, l'optimisation des

chaînes d'approvisionnement, le contrôle qualité et la gestion de l'énergie. L'IA supervise les consommations (eau, électricité, chaleur) et régule les paramètres opérationnels pour réduire l'empreinte carbone et les coûts énergétiques de l'usine. L'analyse prédictive permet d'ajuster les niveaux de stock, de prévoir la demande du marché avec précision et d'optimiser la logistique globale. « Un grand merci à M. Beladjine pour la qualité de son intervention, ainsi qu'à l'ensemble des participants pour leur engagement, leur curiosité et la richesse des échanges tout au long de ces trois journées », indique l'AHK Algérie.

F.A.

PROJET DE DÉDOUBLEMENT DE LA ROUTE NATIONALE 6

Mise en service de la première tranche à Saïda

Ce projet contribuera à améliorer les conditions de déplacement des citoyens, à renforcer la sécurité des usagers de la route et à faciliter le transport des personnes et des marchandises. La RN6 constitue, en effet, l'un des principaux axes reliant la wilaya de Saïda aux wilayas voisines.



La première tranche du projet de dédoublement de la Route nationale 6 (RN6), d'une longueur de 5 km, reliant la commune de Sidi Amar, dans la wilaya de Saïda, à la limite de la wilaya voisine de Mascara, a été mise en service mardi. Ce projet s'inscrit dans le cadre du renforcement du réseau routier et de l'amélioration de la fluidité de la circulation sur cet axe stratégique. La mise en service de cette première section a été présidée par le wali de Saïda, Amoumen Mermouri, lors d'une visite de terrain effectuée dans les communes de Sidi Boubekeur, Aïn El Hadjar et Saïda, en compagnie des autorités locales, afin de s'enquérir de l'état d'avancement de plusieurs projets relevant du secteur des travaux publics. Sur place, le wali a suivi une présentation tech-

nique portant sur les différentes étapes de réalisation du projet, dont les travaux ont débuté à la fin de l'année dernière. Il a insisté sur la nécessité de respecter les normes techniques, ainsi que les délais d'exécution afin de permettre la mise en service des autres tronçons conformément au calendrier établi. Le wali a également souligné l'importance de ce projet, qui contribuera à améliorer les conditions de déplacement des citoyens, à renforcer la sécurité des usagers de la route et à faciliter le transport des personnes et des marchandises. La RN6 constitue, en effet, l'un des principaux axes reliant la wilaya de Saïda aux wilayas voisines. A titre de rappel, la longueur totale du projet de dédoublement de la RN6 reliant les wilayas de Saïda et Mascara est de 23 km. Selon la Direction des travaux publics, les travaux se poursuivent à un rythme soutenu.

Au cours de cette visite, le wali a également inspecté le projet d'entretien de la RN6 sur un tronçon de 6 km reliant les communes de Saïda et Aïn El Hadjar. Il a, en outre, donné le signal de lancement du projet de dédoublement de la route de contournement sud reliant le giratoire de Sidi El Hadj Abdelkrim à la commune d'Aïn El Hadjar, sur une distance de 9,5 km. Il s'est également enquis de l'état d'avancement du projet de réalisation d'un giratoire au quartier Salam 2, ainsi que des travaux d'aménagement de l'oued El Oukrif. En marge de cette visite, le wali a rencontré plusieurs citoyens et a écouté leurs préoccupations, réaffirmant l'engagement des autorités locales à les prendre en charge et à poursuivre la mise en œuvre des projets de développement destinés à améliorer le cadre de vie et à soutenir le développement local.

MASCARA**Installation de la colonne mobile de lutte contre les incendies de forêt et de récoltes**

La colonne mobile de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes agricoles a été installée à l'unité principale de la Protection civile de Mascara, dans le cadre du plan d'interventions estival de la wilaya destiné à faire face aux incendies dans les zones forestières, a-t-on appris, mardi, auprès de la Direction de wilaya de la Protection civile.

La direction a mobilisé d'importants moyens humains et matériels pour cette colonne, comprenant 58 agents d'intervention de différents grades, ainsi que 11 véhicules de diverses catégories, dont six camions-citernes d'incendie et deux camions-citernes de grande capacité, a précisé la même source à l'APS. Cette colonne mobile, dont la mission se poursuivra jusqu'à la fin du mois d'octobre prochain, a été placée en état d'alerte maximale afin d'intervenir rapidement en cas d'incendie dans les forêts, les champs et les exploitations agricoles. Selon la même direction, cette colonne pourra également être déployée dans les wilayas avoisinantes, notamment Sidi Bel-Abbes, Saïda, Relizane et Oran, en cas de demande de renfort pour lutter contre des incendies. Pour rappel, dans le cadre du plan d'intervention estival de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes agricoles, couvrant la période du 1er mai au 31 octobre, la Direction de wilaya de la Protection civile de Mascara a mobilisé d'importants moyens humains et matériels, soit plus de 240 agents d'intervention et 44 véhicules, comprenant des camions-citernes de grande capacité, ainsi que des véhicules tout-terrain équipés de citernes destinés aux premières interventions.

Camp et complexe de jeunes de «Cap Blanc» à Oran**Achèvement des travaux de réhabilitation**

Les travaux d'aménagement et de réhabilitation du camp et du complexe de jeunes de Cap Blanc, situés dans la commune d'Aïn El Kerma (wilaya d'Oran), sont achevés et la réception officielle de l'infrastructure interviendra une fois l'opération d'équipement finalisée, a indiqué mardi la wilaya. Doté d'une capacité d'accueil de 100 lits, cet équipement comprend des espaces spécialement aménagés pour accueillir diverses activités destinées aux jeunes, notamment dans les domaines culturel, récréatif, scientifique et sportif. Il viendra ainsi renforcer le réseau des infrastructures de jeunesse de la wilaya. Le wali d'Oran, Ibrahim Ouchene, accompagné du directeur de la Jeunesse et des Sports, a effectué lundi une visite d'inspection de ce complexe dans le cadre d'une tournée consacrée à plusieurs projets relevant du secteur de la jeunesse et des sports dans la capitale de l'Ouest. La visite a également porté sur la piscine de proximité et la salle omnisports intégrées au camp et au complexe de jeunes de Cap Blanc, afin d'évaluer leur niveau de préparation avant leur mise en service. Ces réalisations s'inscrivent dans la stratégie de renforcement et de modernisation des infrastructures sportives et de jeunesse de la wilaya. Une fois mis en exploitation, le camp et le complexe de jeunes en question offriront un espace polyvalent répondant aux attentes des jeunes et permettant l'organisation d'un large éventail d'activités et de programmes. Cette infrastructure contribuera à renforcer l'attractivité de la région tout en améliorant la qualité des services proposés à la jeunesse, a-t-on souligné.

PROGRAMME «SANÂA» À ORAN

Des jeunes consacrent leurs vacances d'été à l'apprentissage d'un métier

Dans les ateliers du centre de formation professionnelle et apprentissage (CFPA) «Chahid Ayad Slimane» dans la commune de Bir El Djir, à Oran, l'ambiance ne laisse pas penser à la période des vacances d'été. Les sons d'outils de mesure, de perçage et d'assemblage, ainsi que le mouvement des stagiaires, reflètent une vitalité exceptionnelle de jeunes ayant choisi de profiter du programme «Sanâa» comme une opportunité pour acquérir un métier. Cet établissement de formation connaît une forte affluence de jeunes inscrits dans le cadre du programme «Sanâa» lancé par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, visant à permettre aux jeunes d'acquérir des compétences professionnelles pratiques adaptées aux besoins du marché du travail. Les ateliers et les salles pédagogiques sont remplis de stagiaires de divers niveaux éducatifs, élèves, étudiants universitaires,

diplômés ou chômeurs, tous réunis par un seul objectif : apprendre un métier qui leur ouvrira de nouvelles perspectives professionnelles. Dans un atelier dédié au domaine de l'électricité en bâtiment, les stagiaires se concentrent sur la réalisation des raccordements électriques, sous la supervision des encadreurs, tandis que d'autres, dans un atelier de plomberie sanitaire, reçoivent des explications pratiques sur les techniques de montage. Un autre groupe s'entraîne à la pose de plaques de plâtre, des scènes qui illustrent le caractère pratique qui distingue ce programme. La responsable du service d'orientation et de l'information du centre, Mme Khadra Benmelouka, a déclaré à l'APS que le centre propose plusieurs spécialités à forte demande, telles que l'électricité en bâtiment, la plomberie sanitaire, entre autres, ajoutant que la formation se conclut par l'obtention d'un certificat de qualifi-

cation professionnelle, offrant ainsi une valeur ajoutée aux bénéficiaires dans leur parcours professionnel. Elle a indiqué que les sessions de formation de ce programme sont divisées en deux groupes, la deuxième étant prévue pour se terminer fin juillet. Elle a souligné que la participation a dépassé toutes les attentes, ce qui traduit l'intérêt croissant des jeunes pour la formation professionnelle comme option pour intégrer le marché du travail. Des ateliers dynamiques et une participation qui dépasse les attentes -- Dans les ateliers, l'enseignant en Génie civil au même centre, Amine Mahboub, a expliqué à l'APS que la formation repose sur un mélange de cours théoriques et de pratiques sur le terrain, permettant aux stagiaires d'acquérir et de pratiquer directement les compétences essentielles. Il considère que la courte durée de cette formation gratuite, combinée à son aspect pratique, a

contribué à attirer un nombre important de jeunes, ce qui a nécessité leur organisation en groupes pour assurer des conditions de formation adéquates. Le succès du programme «Sanâa» ne se limite pas à cet établissement de formation. Selon les données de la Direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels d'Oran, il a attiré, lors de ses deux sessions, au moins 8.750 jeunes âgés de 15 à 27 ans dans toute la wilaya. Alors que les formations se poursuivent dans différents centres de la wilaya, ce programme s'affirme comme un espace offrant aux jeunes la possibilité d'investir leurs vacances d'été dans le développement de compétences professionnelles, qui pourraient, à l'avenir, devenir une source de revenus ou une porte d'entrée sur le marché du travail. Une concrétisation réelle de la valorisation du travail manuel et de l'encouragement à l'initiative.

Cancer colorectal

Les signes d'alerte à ne pas ignorer

Souvent silencieux à ses débuts, le cancer colorectal peut évoluer pendant plusieurs années sans provoquer de symptômes. Pourtant, certains signes doivent alerter, comme la présence de sang dans les selles, des troubles persistants du transit ou une fatigue inhabituelle. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) rappelle que le dépistage et la détection précoce sont essentiels pour améliorer les chances de guérison.



PAR AMEL B

Le cancer colorectal est souvent qualifié de « cancer silencieux » car il se développe lentement, à partir de petites excroissances appelées polypes qui apparaissent dans le côlon ou le rectum. Pendant plusieurs années, ces lésions précancéreuses peuvent évoluer sans provoquer le moindre symptôme. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le cancer colorectal figure parmi les cancers les plus fréquents dans le monde et représente une cause majeure de décès par cancer. L'OMS souligne que « le dépistage et la détection précoce jouent un rôle essentiel pour améliorer les chances de survie », car la maladie est beaucoup plus facile à traiter lorsqu'elle est diagnostiquée à un stade précoce. Les spécialistes rappellent ainsi qu'il est important de ne pas attendre l'apparition de symptômes pour se faire dépister.

Parmi les principaux signes d'alerte figure la présence de sang dans les selles. Celui-ci peut être rouge vif, plus sombre ou totalement invisible à l'œil nu, n'étant détecté que grâce à un test de dépistage. Si ce symptôme peut également être causé par des hémorroïdes ou

d'autres maladies digestives, il nécessite toujours un avis médical afin d'en déterminer l'origine. Un autre signal fréquent est une modification persistante du transit intestinal, avec une diarrhée, une constipation ou une alternance des deux qui dure plusieurs semaines sans explication évidente. Les gastro-entérologues expliquent qu'une tumeur peut perturber le passage normal des selles en rétrécissant progressivement le diamètre de l'intestin. Des douleurs abdominales répétées, des crampes ou une sensation de gêne digestive inhabituelle peuvent également révéler un cancer colorectal, notamment lorsque la tumeur entraîne une obstruction partielle de l'intestin. Les experts rappellent que toute douleur abdominale persistante associée à des troubles du transit doit faire l'objet d'un avis médical. De même qu'une fatigue importante et durable, qui peut être provoquée par une anémie liée à de petites pertes de sang chroniques dans l'intestin, parfois imperceptibles. Chez certains patients, cette fatigue est même l'un des premiers symptômes ressentis avant tout autre signe digestif.

Une perte de poids inexpliquée ou une diminution de l'appétit peuvent également accompagner la maladie, en particulier lorsque celle-ci

est plus avancée. Même si ces symptômes ne sont pas spécifiques au cancer colorectal, leur apparition sans raison évidente justifie une consultation médicale afin d'écarter une pathologie sous-jacente. Les experts estiment toutefois que de nombreuses personnes atteintes d'un cancer colorectal précoce ne présentent aucun symptôme, ce qui explique l'importance du dépistage organisé.

Les autorités sanitaires recommandent un dépistage régulier chez les personnes âgées de 50 à 74 ans présentant un risque moyen. Selon les données de l'OMS et des experts en cancérologie, les programmes de dépistage permettent de réduire significativement la mortalité liée au cancer colorectal en favorisant un diagnostic plus précoce et des traitements plus efficaces. Les spécialistes insistent sur un message essentiel : la présence de sang dans les selles, des changements persistants du transit, des douleurs abdominales inexpliquées, une fatigue durable ou une perte de poids sans cause apparente ne doivent jamais être banalisés. Un diagnostic précoce reste aujourd'hui le meilleur moyen d'augmenter les chances de guérison et de survie.

A.B

UNE ÉTUDE LE RÉVÈLE:

Lien entre **exposition** à la pollution plastique et maladies cardiaques

Les personnes victimes d'accidents cardiaques sont bien plus nombreuses à présenter des particules de plastique dans le sang que celles qui n'ont pas de pathologie cardiaque, d'après les résultats d'une nouvelle étude. L'exposition à ces polluants semble donc être un facteur de risque important en la matière, tout comme l'hypertension ou le fait de fumer, selon un article publié dans Courrier International. En 2024, des chercheurs ont montré que des micro et nanoplastiques s'immisçaient jusque dans la plaque d'athérome, le dépôt graisseux qui tapisse les vaisseaux sanguins. Ils avaient observé un lien entre la présence de minuscules particules de plastique dans les artères et un risque accru d'AVC, d'infarctus et même de décès. Une partie de cette équipe a publié le 14 juillet, dans l'European Heart Journal, de nou-

veaux résultats : cette fois, ils ont analysé le sang de 61 patients qui avaient reçu un traitement en urgence à cause d'une artère cardiaque bouchée. "Ils ont mis en évidence que 84 % d'entre eux avaient des nanoplastiques dans leur sang. À comparer aux 40 % de ceux qui ont une maladie cardiaque moins grave et aux 32 % des sujets témoins dont les artères sont normales", explique Time. Deux des auteurs de la nouvelle étude ont expliqué au magazine américain la nécessité de diminuer l'exposition aux polluants pour protéger la santé cardiaque, pour laquelle on s'accorde déjà à dire qu'il faut diminuer le taux de LDL-cholestérol – considéré comme le "mauvais" cholestérol –, surveiller sa tension artérielle et ne pas fumer. "Il devient de plus en plus évident que l'endroit et la façon dont vivent les gens – et donc les polluants aux-

quels ils sont exposés – ont un vrai effet sur leur cœur." "Nous souhaitons mieux comprendre cela plutôt que de l'envisager comme un bruit de fond", ajoutent-ils. Non seulement il y avait des particules de plastique dans le sang des personnes les plus gravement touchées par la maladie cardiaque, mais la concentration était plus importante et ces particules étaient plus diversifiées. Interrogé par Time, le cardiologue italien Rocco Montone, qui n'a pas pris part à ces travaux, constate : "Nous avons amélioré la prise en charge des maladies coronariennes, en réduisant les facteurs de risque cardiovasculaires traditionnels tels que la dyslipidémie [une anomalie lipidique], le diabète et l'hypertension." "Mais, relève-t-il, les infarctus surviennent toujours, car il y a autre chose. Il y a quelque chose qui dépasse les facteurs de risque traditionnels."

TLEMCCEN

Des colonies de vacances à la plage de Marsa Ben M'hidi

La plage de Marsa Ben M'hidi, dans la wilaya de Tlemcen, accueille actuellement des colonies de vacances au profit d'enfants et d'adolescents venus de plusieurs wilayas de l'intérieur du pays pour y passer leurs vacances d'été, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de la Jeunesse et des Sports. Le chef du service des activités de jeunesse, Brahim Fentroussi, a indiqué que le camp des adolescents, organisé par le ministère de la Jeunesse au niveau de l'auberge de jeunesse de Marsa Ben M'hidi, réunit 50 jeunes âgés de plus de 15 ans, qui bénéficient d'un programme d'activités durant un séjour de dix jours. Selon la même source, ce camp continuera d'accueillir d'autres groupes de jeunes pour des séjours de même durée jusqu'au mois de septembre prochain. Par ailleurs, une colonie de vacances est actuellement organisée à l'école primaire « Mohamed Lahbab » de la commune de Marsa Ben M'hidi au profit de 165 enfants de la wilaya de Mascara, âgés de 6 à 14 ans, pour une durée de dix jours également. M. Fentroussi a précisé que cette colonie destinée aux enfants de Mascara accueillera, d'ici au 20 août prochain, trois autres groupes, chacun composé de plus de 160 enfants.

En outre, le centre de vacances de la commune côtière de Honaïne accueille 122 enfants de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), qui y séjourneront jusqu'au 30 juillet.

Afin d'assurer une prise en charge optimale des bénéficiaires de ces colonies de vacances, un programme varié d'activités récréatives et pédagogiques a été élaboré. Il comprend notamment des activités de natation, des chants patriotiques, des ateliers de jeux, d'échecs et de travaux manuels, des soirées artistiques, ainsi que des excursions vers les principaux sites historiques et touristiques de la wilaya de Tlemcen.

LUTTE CONTRE LE TRAVAIL INFORMEL

Lancement d'une campagne de sensibilisation à Blida

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) de Blida a lancé, lundi, une campagne d'information et de sensibilisation visant à lutter contre le travail informel et à rappeler aux employeurs l'obligation de déclarer leurs travailleurs.

Cette campagne, qui se poursuivra jusqu'au 26 juillet courant, est menée en partenariat avec plusieurs organismes concernés, notamment l'Inspection du travail, la Caisse nationale des retraites (CNR), la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) et la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC). Le programme prévoit des journées portes ouvertes, des visites de terrain auprès des entreprises économiques, commerces et établissements de services et de loisirs dans les différentes communes de la wilaya, ainsi qu'une campagne de communication sur les réseaux sociaux. Les communes d'El Affroun, Mouzaïa et Chiffa (Ouest de la wilaya) ont constitué les premières étapes de cette campagne. Organisée sous le slogan « La déclaration des travailleurs à la sécurité sociale est une obligation légale et un droit constitutionnel », cette campagne vise à élargir l'assiette des cotisations, à lutter contre le travail informel et à sensibiliser les opérateurs économiques et les commerçants à l'obligation de déclarer tous leurs travailleurs, quel que soit leur secteur d'activité, afin de garantir leurs droits sociaux. Elle met également l'accent sur la promotion des services numériques de la CNAS, visant à simplifier les démarches de déclaration et à rapprocher l'administration des citoyens.

JAPON

Plusieurs villes subissent des «journées cruellement chaudes»

Des villes japonaises connaissent actuellement des «journées cruellement chaudes», un nouveau terme créé cette année par l'agence météorologique nationale pour qualifier des températures supérieures à 40 C, et des alertes aux coups de chaleur ont également été émises dans une grande partie du pays. Trois villes du centre du Japon ont enregistré mardi des températures torrides au-dessus de ce seuil, qualifiées de «kokushobi» par l'Agence météorologique japonaise (JMA), un terme qui peut se traduire par «journée cruellement chaude». Mercredi, de vastes zones du pays, notamment la métropole de Nagoya (centre) et des localités situées près de Tokyo, dans l'est du pays, connaissent des températures approchant ou dépassant les 40 C. La JMA a émis des alertes aux coups de chaleur dans 41 des 47 départements nippons, exhortant la population en particulier les nombreuses personnes âgées, à prendre des mesures contre la chaleur. Dans le département rural de Tochigi, au nord de Tokyo, un homme de 85 ans a été retrouvé inanimé mardi à l'intérieur de la serre de son exploitation agricole. Son décès a ensuite été confirmé, a indiqué une porte-parole des pompiers locaux. «La température était extrêmement élevée à l'intérieur de la serre», a-t-elle déclaré. L'Agence de gestion des incendies et des catastrophes a exhorté mercredi la population à considérer que cette chaleur extrême avait l'ampleur d'une «catastrophe» naturelle. «Les températures augmentent depuis la mi-juillet et une chaleur sévère devraient se prolonger dans tout le pays», a indiqué l'agence. Selon les scientifiques, le changement climatique provoqué par l'activité humaine augmente la fréquence et l'intensité des épisodes de chaleur extrême au Japon et ailleurs.

CHILI

Une violente tempête fait plusieurs morts

Une violente tempête qui balaie le Chili a fait au moins 13 morts, selon un nouveau bilan publié mardi par le gouvernement du pays où plus de 60.000 personnes restent isolées en raison de routes coupées. Cette tempête, qui a débuté le 15 juillet, touche particulièrement les régions septentrionales de Coquimbo et d'Atacama, où les précipitations extrêmes sont rares. «Nous dénombrons 13 morts et sept disparus», a indiqué à la presse Alicia Cebrian, directrice du Service national des urgences (Senapred). Le bilan précédent faisait état de dix morts et 100.000 personnes isolées. Les intempéries ont détruit ou endommagé environ 2.800 logements, fait quelque 2.200 sinistrés et isolés plus de 60.000 personnes, les crues des rivières comportant l'accès à plusieurs villages. Le ministre de l'Intérieur, Claudio Alvarado, a annoncé que les pluies allaient «commencer à diminuer» dans les prochaines heures. Le président chilien, José Antonio Kast, a décrété lundi l'état de catastrophe dans une partie du nord du pays, ce qui autorise le déploiement de l'armée, la restriction des déplacements et l'acheminement plus rapide de l'aide humanitaire. Les scientifiques avertissent que l'intensité et la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes à l'échelle du globe augmenteront à mesure que la planète continue de se réchauffer en raison des émissions de combustibles fossiles.

EBOLA EN RDC

L'OMS alerte sur **une épidémie** «qui ne fait que commencer» dans certaines zones

L'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo (RDC) continue de se propager rapidement et, dans certaines régions du pays, «elle ne fait que commencer», a averti mardi l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Depuis Bunia, en Ituri, principal foyer de l'épidémie, les équipes de l'OMS affirment «mieux cerner les mécanismes de transmission, qui varient fortement d'un territoire à l'autre». Si Bunia et ses environs concentrent une circulation très active du virus, d'autres zones affichent une situation plus stable, tandis que de nouveaux foyers émergent. Ces dernières dynamiques interviennent alors que 2.423 cas confirmés ont été recensés, dont 967 décès et 469 guérisons. L'épidémie s'étend désormais à cinq provinces, l'Ituri concentrant près de neuf cas sur dix. Bien que la province orientale de l'Ituri, dont Bunia est la capitale, concentre 89% des cas et 83% des décès, des cas ont également été recensés dans les provinces voisines du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, ainsi que dans le Haut-Uele et le Tshopo. S'exprimant depuis Bunia, mardi, un responsable de l'OMS a admis que l'une des missions des équipes sur le terrain a consisté à ajuster la stratégie et à l'adapter aux besoins spécifiques de chaque zone touchée, tout en continuant à concentrer les efforts sur la maîtrise de la situation à Bunia et dans ses environs. «Mais soyons clairs : l'épidémie continue de progresser et nous sommes toujours en phase de rattrapage», a déclaré par visioconférence lors d'un point de presse à Genève le Dr Thierno Balde, responsable des interventions de l'OMS dans le cadre de la lutte contre Ebola en RDC. Cette progression s'accompagne de l'apparition de nouveaux foyers de contamination. Le responsable de l'OMS cite notamment une localité du nord de l'Ituri, restée relativement épargnée ces dernières

L'épidémie s'étend désormais à cinq provinces, l'Ituri concentrant près de neuf cas sur dix. Bien que la province orientale de l'Ituri, dont Bunia est la capitale, concentre 89% des cas et 83% des décès, des cas ont également été recensés dans les provinces voisines du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, ainsi que dans le Haut-Uele et le Tshopo.



semaines, mais où le déplacement d'un malade a déclenché une nouvelle chaîne de transmission. «Nous devons réagir très rapidement et avec beaucoup d'énergie pour maîtriser la situation», a-t-il insisté, estimant qu'une recrudescence des cas était désormais «probable». «La riposte repose sur une détection précoce des malades, l'identification de leurs contacts et un suivi étroit afin d'enrayer la propagation du virus, en répertoriant tous les

contacts et en aidant à assurer le suivi de ces contacts», a-t-il expliqué, ajoutant qu'au-delà de la prise en charge des malades, l'efficacité de la riposte dépend aussi de «l'adhésion des populations». «Il s'agit notamment de développer des enterrements sûrs et dignes, des systèmes d'orientation vers des soins spécialisés et des capacités de prise en charge clinique», a-t-il souligné.

CLIMAT

La Grèce **confrontée** à sa plus chaude journée de l'année

La Grèce devrait connaître mercredi sa journée la plus chaude de l'année, avec des températures pouvant atteindre localement 43 C, selon les météorologues, alors que plusieurs régions sont placées en état d'alerte en raison du risque d'incendies. D'après le bulletin d'urgence du Service météorologique grec (EMY), les températures les plus élevées sont attendues en Thessalie (centre), dans l'est du pays et dans une partie du Péloponnèse (sud). L'Attique, la région autour d'Athènes, la Grèce centrale et la péninsule du Péloponnèse ont pour la première fois de l'été été placées en état d'alerte face au risque d'incendies, soit le niveau de risque maxi-

mal, a également annoncé la Protection civile. Dans plusieurs autres régions, dont l'île touristique de Rhodes (sud-est), un risque «très élevé» d'incendies prévaut en raison notamment des températures élevées combinées à des vents importants, selon la même source. Le ministre de la Crise climatique et de la Protection civile, Evangelos Tournas, a prévenu que la journée de mercredi serait «très dangereuse» et a appelé à une vigilance accrue. «J'invite chaque citoyen à respecter les consignes des autorités et à éviter les travaux susceptibles de provoquer un feu», a-t-il souligné mardi à l'issue d'une réunion des services de protection civile. Face

à cette vague de chaleur intense, le travail en extérieur est interdit entre 13H00 (10H00 GMT) et 17H00 (14H00 GMT) dans les régions à risque, selon une circulaire du ministère du Travail. Cette forte augmentation des températures en juillet est tardive en Grèce. Le pays a connu des épisodes pluvieux en juin et des vents forts début juillet tandis que des records de températures étaient enregistrés dans une partie de l'Europe. Selon le site meteo.gr, c'est la troisième fois depuis 2011 que la barre des 40 C est atteinte à une date également tardive, après le 20 juillet en 2015 et le 30 juillet en 2013.

SOUDAN

Des cas suspects de **choléra** signalés dans quatre Etats

Le ministère soudanais de la Santé a annoncé que des cas suspects de choléra avaient été détectés dans quatre Etats, alors que la maladie continue de se propager dans un contexte de dégradation de la crise humanitaire provoquée par le conflit en cours. L'annonce a été faite lors d'une réunion du Centre fédéral des opérations d'urgence à Khartoum, au cours de laquelle les responsables ont examiné la situation sanitaire du pays, a précisé le ministère dans un communiqué relayé mercredi par des médias. «Les cas suspects de choléra avaient été recensés dans les Etats du Kordofan-Nord, du Kordofan-Ouest, du Darfour-Sud et de Khartoum, sans préciser le nombre de personnes infectées», a-on indiqué de même source. Le 10 juillet dernier, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait averti que l'épidémie de choléra s'étendait dans les régions du Darfour et du Kordofan, après le signalement de 114 décès et de plus de 1 330 cas, en plus que le bilan était susceptible de s'alourdir. L'OMS décrit le Soudan comme la plus grande crise humanitaire au monde, avec plus de 33 millions de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire, dont 21 millions nécessitant des services de santé. L'Organisation indique également que 13,4 millions de personnes ont été déplacées, dont 9 millions à l'intérieur du pays et 4,6 millions dans les pays voisins. Le 5 juillet, le Réseau des médecins soudanais a indiqué que plus de 200 000 personnes, dont 20 000 enfants, vivant dans les zones situées à l'ouest de la ville de Bara, au Kordofan-Nord, faisaient face à des conditions humanitaires et sanitaires catastrophiques en raison de la propagation du choléra et de la rougeole, aggravées par de graves pénuries de médicaments et de nourriture. En cours depuis avril 2023, le conflit opposant l'armée gouvernementale aux Forces de soutien rapide (FSR) a fait plusieurs milliers de morts et provoqué l'une des plus graves crises humanitaires au monde, selon les Nations unies.

Handball**Dehili nommé DTS à la JSE Skikda**

L'ancien sélectionneur national, Farouk Dehili, a été nommé directeur technique sportif de la JSE Skikda, a annoncé mardi la direction du club pensionnaire du Championnat d'Excellence A messieurs de handball, dans le cadre d'un projet visant à renforcer l'encadrement technique et à développer la politique de formation. Dans un communiqué publié sur sa page officielle sur les réseaux sociaux, le club skikdi a précisé que cette nomination s'inscrit dans une vision stratégique destinée à mettre en place un projet sportif intégré, axé sur la détection et la formation des jeunes talents, l'amélioration du niveau technique ainsi que la préparation d'une nouvelle génération capable de représenter dignement la JSE Skikda dans les différentes compétitions.

Tunisie**Amine Tougaï quitte l'ES Tunis**

L'Espérance sportive de Tunis (Ligue 1 tunisienne de football) a annoncé mardi le départ du défenseur international algérien Mohamed Amine Tougaï, en lui rendant un vibrant hommage à travers un communiqué publié sur son site officiel.

«L'EST adresse ses plus sincères remerciements et sa profonde gratitude à son joueur Mohamed Amine Tougaï, en reconnaissance de tout ce qu'il a apporté pendant les saisons où il a défendu les couleurs de notre club».

Tougaï (26 ans) avait rejoint l'Espérance en 2020 en provenance du NA Hussein-Dey. Il s'est depuis imposé comme l'un des cadres de la défense espérantiste, disputant 176 rencontres toutes compétitions confondues pour un bilan de 13 buts. Durant son passage à l'EST, l'international algérien a remporté cinq titres de champion de Tunisie, deux Coupes de Tunisie et trois Supercoupes de Tunisie.

«Tougaï a été un exemple de professionnalisme, faisant preuve d'un grand esprit de sacrifice, de discipline, d'engagement et d'un attachement sincère au maillot de l'Espérance sportive de Tunis. Il a contribué à de nombreux succès et réalisations, inscrivant ainsi son nom dans la mémoire des supporters du club», précise la même source.

Et de conclure : «Tout en appréciant tout ce qu'il a apporté à l'équipe, l'Espérance sportive de Tunis lui souhaite beaucoup de succès pour la suite de sa carrière et espère le voir poursuivre sur la voie de la réussite lors de ses prochaines étapes.» Le défenseur central algérien devrait s'engager dans les prochains jours avec le club libyen d'Al-Ahly Tripoli, après avoir été convoité au Qatar et par le triple champion d'Algérie, le MC Alger.

**BORUSSIA DORTMUND****Bensebaïni n'ira pas au PSG**

À la recherche constante d'équilibre et de profondeur pour son effectif, le Paris Saint-Germain s'est retrouvé face à un chantier prioritaire : dégoter une doublure fiable et expérimentée à Nuno Mendes sur le couloir gauche. C'est dans ce contexte que le nom de Ramy Bensebaïni a émergé en haut de la liste de Luis Campos. Pour le conseiller sportif du club de la capitale, le profil du champion d'Afrique 2019 présentait toutes les garanties requises : Une polyvalence tactique rare : Capable d'évoluer aussi bien comme latéral gauche tranchant que dans une défense centrale à deux ou trois éléments. Une connaissance parfaite du haut niveau : Habitué aux joutes de la Ligue des Champions et rompu à la pression des grands rendez-vous. Une acclimatation immédiate : Son passage réussi en Ligue 1 (notamment du côté du Stade Rennais) garantissait une adaptation sans transition dans le championnat de France.

Le veto catégorique du Borussia Dortmund

Si l'intérêt parisien était bien réel, les négociations ont très vite heurté un mur. Sous contrat avec le Borussia Dortmund jusqu'au 30 juin 2027, l'Algérien est considéré comme une pièce maîtresse du dispositif tactique de Niko Kovač. Malgré la perspective de voir la valeur marchande du joueur diminuer à mesure que l'échéance de son contrat approche, la direction du BVB a adopté une position ferme et univoque : Bensebaïni n'est pas à vendre. Pour les décideurs de la Ruhr, conserver un défenseur chevronné, capable de pallier plusieurs absences sur la ligne arrière, prime sur une manœuvre financière à court terme. Face à ce refus catégorique de négocier, le PSG a dû se rendre à l'évidence et abandonner la piste menant au Fennec.

Face à la fermeture hermétique du dossier Bensebaïni, l'état-major parisien a rapidement réorienté ses batteries vers l'Angleterre. Le PSG a finalement activé la clause libératoire de l'international

C'est l'une des révélations les plus captivantes de la dernière fenêtre des transferts. L'international algérien Ramy Bensebaïni a failli créer la sensation en rejoignant les rangs du Paris Saint-Germain. Retour sur les coulisses d'un transfert avorté, où la fermeté allemande l'a emporté sur les ambitions parisiennes.



français Lucas Digne à Aston Villa, concluant l'opération pour un montant avoisinant les 10 millions d'euros.

Des statistiques qui justifient l'intransigeance allemande

L'inflexibilité du Borussia Dortmund s'explique avant tout par l'impact comptable et le rendement global du joueur sur le terrain. Bien que son statut ait pu osciller au cours de la saison 2025-2026 — alternant titularisations indiscutables et passages sur le banc —, le bilan de l'Algérien reste particulièrement impressionnant pour un élément défensif.

7 buts et 3 passes décisives dans toutes compétitions confondues témoignent de son apport offensif précieux sur coup de pied arrêté et dans le jeu ouvert, tout en maintenant une rigueur défensive indispensable au plus haut niveau européen.

Si le transfert vers le double champion d'Europe ne s'est pas concrétisé, cet épisode confirme la cote intacte de Ramy Bensebaïni sur le marché international. En retenant fermement leur défenseur face aux assauts d'un géant européen, le Borussia Dortmund et Niko Kovač ont réaffirmé toute la confiance qu'ils placent en l'international algérien pour les échéances à venir.

H.M.**MC Alger****Benlamri nommé au poste de manager général**

Le MC Alger a annoncé mardi la nomination de l'ancien défenseur international, Djamel Benlamri, au poste de manager général et porte-parole de l'équipe première. «Benlamri a prochainement rejoint le Doyen en tant que manager général et porte-parole officiel, dans le cadre du renforcement de l'administration du club par des compétences et des personnes d'expérience, afin de poursuivre le projet sportif du club», indique le triple champion d'Algérie en titre sur ses réseaux sociaux.

**QATAR****Bennacer atterrira en fin de compte à Al Gharafa**

Alors que son arrivée à Al Shamal semblait n'être plus qu'une question de temps, Ismaël Bennacer pourrait finalement rebondir dans un autre club du championnat qatari. Selon les informations du média WinWin, Al Gharafa est désormais en pole position pour accueillir l'international algérien, après un revirement de situation inattendu.

Depuis plusieurs semaines, le milieu de terrain de l'AC Milan était annoncé avec insistance du côté d'Al Shamal. Le joueur s'était même rendu à Doha afin de régler les derniers détails de son transfert et de passer sa visite médicale. Tous les voyants semblaient au vert pour conclure l'opération.

Mais contre toute attente, les négociations ont fini par se bloquer. Certains points du contrat n'ont pas fait l'objet d'un accord définitif entre les différentes parties, entraînant l'arrêt des discussions alors que la signature paraissait imminente.

Cette situation a rapidement profité à Al Gharafa. Le club qatari s'est engouffré dans la brèche en prenant contact avec l'entourage de Bennacer.

Les discussions auraient considérablement progressé ces dernières heures, au point de faire d'Al Gharafa la destination la plus probable pour l'ancien joueur d'Empoli. Pour Bennacer, l'essentiel reste de trouver un projet capable de lui permettre de relancer une carrière perturbée ces derniers mois par les blessures et une perte de statut à Milan. Sous contrat avec les Rossoneri, le champion d'Italie 2022 ne figure plus parmi les priorités du club lombard, qui ne s'oppose pas à un départ cet été. Le Qatar apparaît désormais comme la solution la plus crédible pour offrir un nouveau défi au milieu des Fennecs.

Sauf nouveau rebondissement, Al Gharafa semble aujourd'hui tenir la corde. Un épilogue qui serait difficile à imaginer il y a encore quelques jours, lorsque tout indiquait que Bennacer allait porter les couleurs d'Al Shamal.

FC Chelsea

Une opération surprise pour recruter John Stones

Selon le Daily Mail, Chelsea envisagerait une offre concrète pour Stones, même si les dirigeants ont récemment tenté de minimiser ces spéculations autour du défenseur de 32 ans. L'ancien joueur d'Everton savoure actuellement un repos bien mérité après une Coupe du monde 2026 éprouvante, conclue par l'élimination de l'Angleterre en demi-finale face à l'Argentine. Libre de tout contrat, il représente une solution idéale à court terme pour les clubs en quête d'expérience de haut niveau sans frais de transfert. Arsenal serait également sur les rangs : Mikel Arteta souhaite renforcer sa défense après la blessure de William Saliba. Les Blues ont souvent tiré profit de l'arrivée de leaders expérimentés dans leur arrière-garde, une stratégie illustrée par l'impact de Thiago Silva. Alors que la chasse à Stones se poursuit, Chelsea a rencontré un obstacle dans sa tentative de recrutement du milieu de terrain de Bournemouth, Alex Scott. Selon le rapport, une offre officielle de 64 millions de livres sterling a été rejetée mardi par les Cherries, le club du sud de l'Angleterre affirmant que le joueur n'est pas à vendre malgré son refus de signer un nouveau contrat. Parallèlement, les Blues ont officialisé l'arrivée de Morgan Rogers en provenance d'Aston Villa pour un montant record, renforçant ainsi leur dernier tiers. La politique de recrutement ambitieuse doit fournir à l'entraîneur Xabi Alonso les moyens de retrouver l'Europe. Malgré tout, l'obstination de Bournemouth sur sa valorisation complique l'affaire, même si l'intérêt londonien pourrait avoir déjà tourné la tête du milieu de terrain.

La short-list des défenseurs s'étoffe

Outre Stones, les Blues mènent des négociations actives pour recruter le défenseur de Crystal Palace, Maxence Lacroix. Des discussions de haut niveau auraient eu lieu à New York entre le copropriétaire de Chelsea, Behdad Eghbali, et le président de Crystal Palace, Steve Parish. Le jeune espoir de 21 ans Jacobo Ramon, évoluant à Côme, est également sur les radars des recruteurs londoniens depuis plusieurs mois. Le club reste déterminé à attirer au moins un nouveau défenseur central avant la clôture du mercato afin d'assurer la profondeur de son effectif. Cette quête se poursuit malgré la présence dans l'effectif de Josh Acheampong, qui demeure à Cobham malgré les approches répétées de clubs rivaux. Alors que le feuilleton des transferts bat son plein, Alonso peaufine son effectif en vue d'une tournée de pré-saison à Sydney, en Australie. Le départ est programmé pour la fin de la semaine, même si la composition exacte de la délégation n'a pas encore été dévoilée. Acheampong et plusieurs autres jeunes issus du centre de formation auront à cœur de se distinguer, d'autant que l'absence de compétitions européennes cette saison limitera les opportunités de rotation de l'effectif. Certains espoirs pourraient d'ailleurs être laissés à Londres pour finaliser des prêts, tandis que ceux qui prendront l'avion lutteront pour s'imposer dans les plans tactiques à long terme d'Alonso.

SUPERCOUPE D'EUROPE ET LE TROPHÉE DES CHAMPIONS

Le PSG privé de la moitié de ses cadres

Après un fantastique doublé en Ligue des champions et son 14e titre en Ligue 1, le PSG va tenter d'enchaîner lors de la campagne 2026-2027. Mais, quand Luis Enrique reprendra le chemin de l'entraînement le 27 juillet prochain, il n'aura qu'une poignée de son groupe à sa disposition. Comme indiqué mardi par Le Parisien, ils ne seront que peu nombreux pour passer les habituels examens médicaux lors de la reprise, uniquement des joueurs n'ayant pas participé à la Coupe du monde 2026.



Et si Khvicha Kvaratskhelia, Lucas Chevalier ou encore Dro Fernandez, Lucas Beraldo, Senny Mayulu et Matvey Safonov devraient être présents, ce sera presque tout pour le groupe pro. Les mondialistes, eux, reprendront plus tard et devraient manquer les premiers rendez-vous de la nouvelle saison.

Fabian Ruiz et les Bleus pas prêts pour les chocs contre Aston Villa et Lens

Les 14 internationaux retenus pour le Mondial, et encore au PSG en 2026-2027, bénéficieront de quatre semaines de vacances à partir de la date de l'élimination de leur équipe. Pour ce qui est du champion du monde Fabian Ruiz et des joueurs français (Lucas Hernandez, Warren Zaire-Emery, Désiré Doué, Bradley Barcola et Ousmane Dembélé) auxquels s'ajoutera bientôt

la recrue Lucas Digne, les congés ne dureront que trois semaines.

Publicité

Une période de repos raccourcie mais qui ne leur permettra pas de revenir avant les 8 ou 9 août. De fait, comme le précise le quotidien, les sept joueurs à avoir joué la Coupe du monde jusqu'au dernier week-end ne seront sans doute pas prêts pour la Supercoupe d'Europe, le 12 août, contre Aston Villa puis pour le Trophée des champions face à Lens, le 16 août au stade Bollaert.

Le contre-la-montre commence pour certains tauliers

Le planning risque aussi d'être un peu serré pour d'autres mondialistes même s'il y a une chance de les voir jouer contre les Villans et face

aux Sang et Or. Sortis dès les seizièmes de finale, Willian Pacheco et Ibrahim Mbaye sont ainsi espérés pour le premier choc estival alors que les Portugais Vitorino, Joao Neves et le Brésilien Marquinhos pourraient revenir contre les Nordistes.

Du côté des latéraux, la blessure de Nuno Mendes avec le Portugal pourrait repousser son retour sur les terrains alors que le quart de finaliste Achraf Hakimi pourrait ne pas rejouer avant le début de la Ligue 1 et la réception de Rennes au Parc des Princes le 23 août. D'ici à la première journée de championnat, et avant même les affiches contre Aston Villa et Lens, Luis Enrique pourrait bien être contraint à de gros changements pour la préparation estivale du PSG. En particulier pour les amicaux programmés début août contre Majorque et Manchester United.

FC Barcelone

Laporte accepte de rejoindre le Barça

Aymeric Laporte, le défenseur de l'Athletic Bilbao, a donné son accord pour rejoindre les rangs du Barça lors de l'actuel mercato estival, afin de renforcer le club catalan sur le plan défensif. Laporte a brillé de manière évidente avec la sé-

lection espagnole lors de la Coupe du monde 2026, et il a compté parmi les artisans du sacre de la Roja pour son deuxième titre mondial. Cette performance a poussé le club catalan à se mobiliser pour attirer Laporte (32 ans) dans les rangs du Barça. Plusieurs médias espagnols ont rapporté ce mardi que Barcelone n'aurait pas besoin de négocier avec l'Athletic Bilbao, en raison de la présence dans le contrat de Laporte

d'une clause libératoire s'élevant à seulement 15 millions d'euros. La chaîne catalane « Esport3 » a indiqué que Laporte est effectivement intéressé par un transfert au Barça pour la nouvelle saison. Elle a ajouté que les proches de Laporte ont révélé à Joan Laporta, le président de Barcelone, l'accord du joueur pour rejoindre les Blaugrana cet été.

REAL MADRID

La demande de Mourinho ignorée par la direction

Le milieu de terrain reste une grande source de préoccupation pour le Real Madrid ces dernières années, notamment après la retraite de Toni Kroos et le départ du duo Casemiro et Luka Modric. Le club merengue a opté pour un style de jeu plus athlétique, en recrutant Aurélien Tchouaméni, Eduardo Camavinga et Fede Valverde à la place de Kroos, Modric et Casemiro, mais cette stratégie a prouvé son inefficacité, au point que le fait d'aligner Jude Bellingham dans une position reculée en attaque n'a abouti qu'à une baisse du nombre de buts inscrits par l'équipe.

De son côté, le journal « Mundo Deportivo » a indiqué que le problème du milieu de terrain persiste, même avec le maintien de José Mourinho à la tête du staff technique. Il est vrai que le Real Madrid a recruté Bernardo Silva, mais le technicien portugais insiste sur son besoin d'un milieu de terrain axial pour combler ce qui manque actuellement à l'équipe madrilène. Pour le moment, le Real Madrid, présidé par Florentino Pérez, ignore la demande de Mourinho, et la raison en est que, à moins qu'un joueur ne parte, en l'occurrence Camavinga, il n'y a pas de place pour un autre joueur. De plus, certaines voix au sein du club estiment que l'équipe possède un bon milieu de terrain, et bien qu'elles reconnaissent que les performances ne sont pas tout à fait idéales, elles font porter à Mourinho l'entière responsabilité de trouver la combinaison qui permettra au milieu de terrain de fonctionner avec efficacité. Le mercato a vu le renforcement de l'effectif madrilène avec les recrutements de Marc Cucurella, Denzel Dumfries, Ibrahima Konaté et Bernardo Silva, ainsi

que les départs de Dani Carvajal, David Alaba, Dani Ceballos et Fran García.

Rodrigo crée la surprise à la Casa Blanca

Le Brésilien Rodrigo se rapproche d'un précieux coup de pouce moral dans son parcours de rétablissement avec le Real Madrid, après que les examens et le programme de rééducation ont révélé des progrès plus rapides que prévu, ce qui renforce les espoirs du club de le récupérer au cours de la seconde moitié de la saison. Le quotidien espagnol AS a révélé que le Real Madrid est désormais plus optimiste concernant le rétablissement de son attaquant brésilien Rodrigo, des indices laissant entrevoir la possibilité d'un retour en janvier prochain, soit avant la date qui était prévue au moment de sa blessure. Rodrigo avait été victime, le 2 mars dernier, d'une grave blessure lors de la rencontre face à Getafe, à savoir une rupture du ligament croisé antérieur et du ménisque externe du genou droit, une blessure qui a mis fin à sa saison et l'a également privé de participer avec la sélection du Brésil à la Coupe du monde 2026, dont la Seleção a été éliminée en huitièmes de finale.



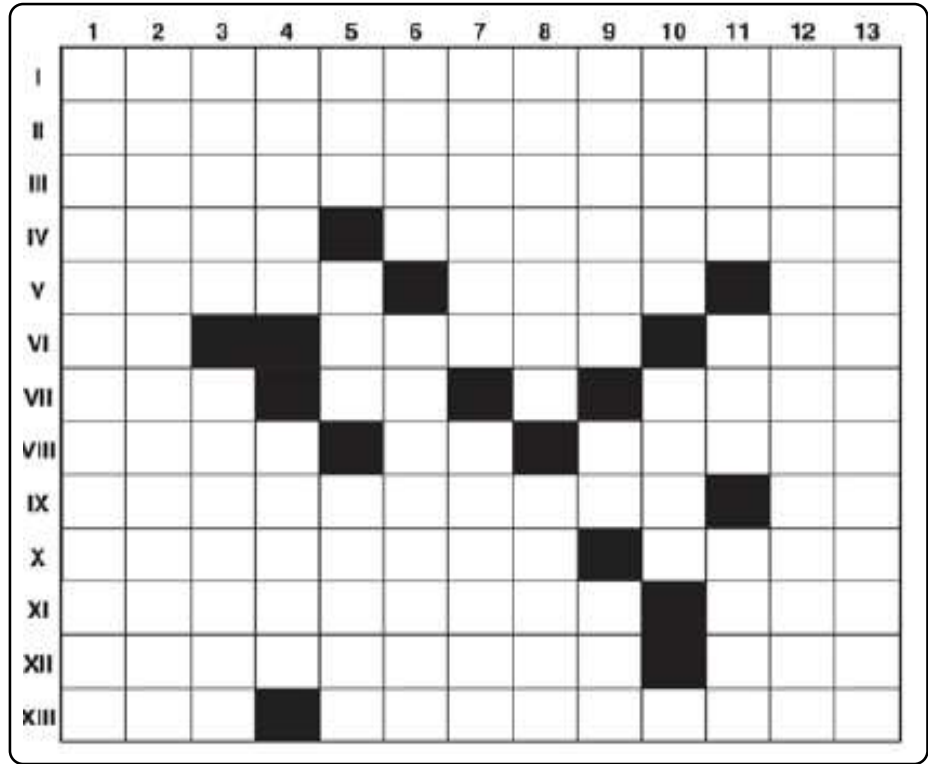
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

I. A donc rendu les armes. II. Passe donc de “visage pâle” à “peau rouge”. III. A forcément sa place dans la famille des “Beaux harnais”. IV. Cet ingénieur fut entre autres le fondateur de BMW. Sur Marne dans le Val-de-Marne. V. Il recouvre de vastes surfaces en Europe, en Chine et aux Etats-Unis. Au coeur d’un lieu saint. Symbole d’une unité de mesure physique. VI. Préfixe. Elément architectural. Grecque dans un sens comme dans l’autre. VII. Symbole d’une unité de mesure du système international. Un quartier de Roanne. Rien qu’à entendre ce mot et ça jette “un froid”. VIII. Mena mais dans le sens inverse. En novembre et décembre mais pas en octobre. Nom donné par les Tahitiens aux étrangers. IX. Auriez donc une attitude qui dénote un comportement de mépris. Un quartier de la Villette. X. Qui concerne l’art du médecin. Respecté l’ordre du jour. XI. Toutes petites écailles. Certains prétendent qu’il repose sur rien et que ce n’est qu’une illusion. XII. Général spartiate qui dirigea avec Thémistocle la flotte grecque à la bataille de Salamine. Suffixe que l’on ajoute à un adjectif numéral. XIII. Grâce à “l’Origine des sentiments moraux” ce philosophe allemand fut promu docteur en philosophie. Boissons emblématiques des Pieds-Noirs.

VERTICALEMENT

1. Disjoindre, dissocier en parlant de deux pièces de fonctionnement d’un mécanisme. 2. Est donc atteint dusyndrome de “Clérambault”. 3. Désigne entre autres un groupe de louveteaux dans les mouvements scouts.Dans certaines circonstances, sa tête est soutenue par un bras. 4. Sa bataille se termina par la victoire deSeptime Sévère contre son rival Pescennius Niger en 194. Commune de France qui se situe dans l’airegéographique et dans la zone de production de l’AOP Valençay. 5. Prénom d’une actrice qui se fit connaîtreà 18 ans grâce à un film où elle joue le rôle de Lucy Hamon. Une des cinquante Néréides. Mit une auréoleautour de la tête des saints. 6. Il fut fondé en 1983 par Rémy Rachou. Fromage du Bugey. 7. Tangué quand il est grand. Touchai au but. 8. Ville et cours d’eau en Bavière. Si vous y mettez bon ordre, ça vous donnera forcément des idées. 9. Cariset. En fin d’étape et en tête du peloton. Il oeuvrera à la création de l’Ecole Normale Supérieure de Sèvres. 10. Petite toile de tente à un seul mât. Une chanson de Félix Leclerc dans le répertoire de Céline Dion. 11. Les habitants de cette ville sont les Sagiens. Peintre, sculpteur, poète et écrivain. Niais mais pas devant un tribunal. 12. Etude des problèmes stratégiques liés à la situation géopolitique de l’Europe. 13. On les a à l’oeil.



MOTS MÊLÉS

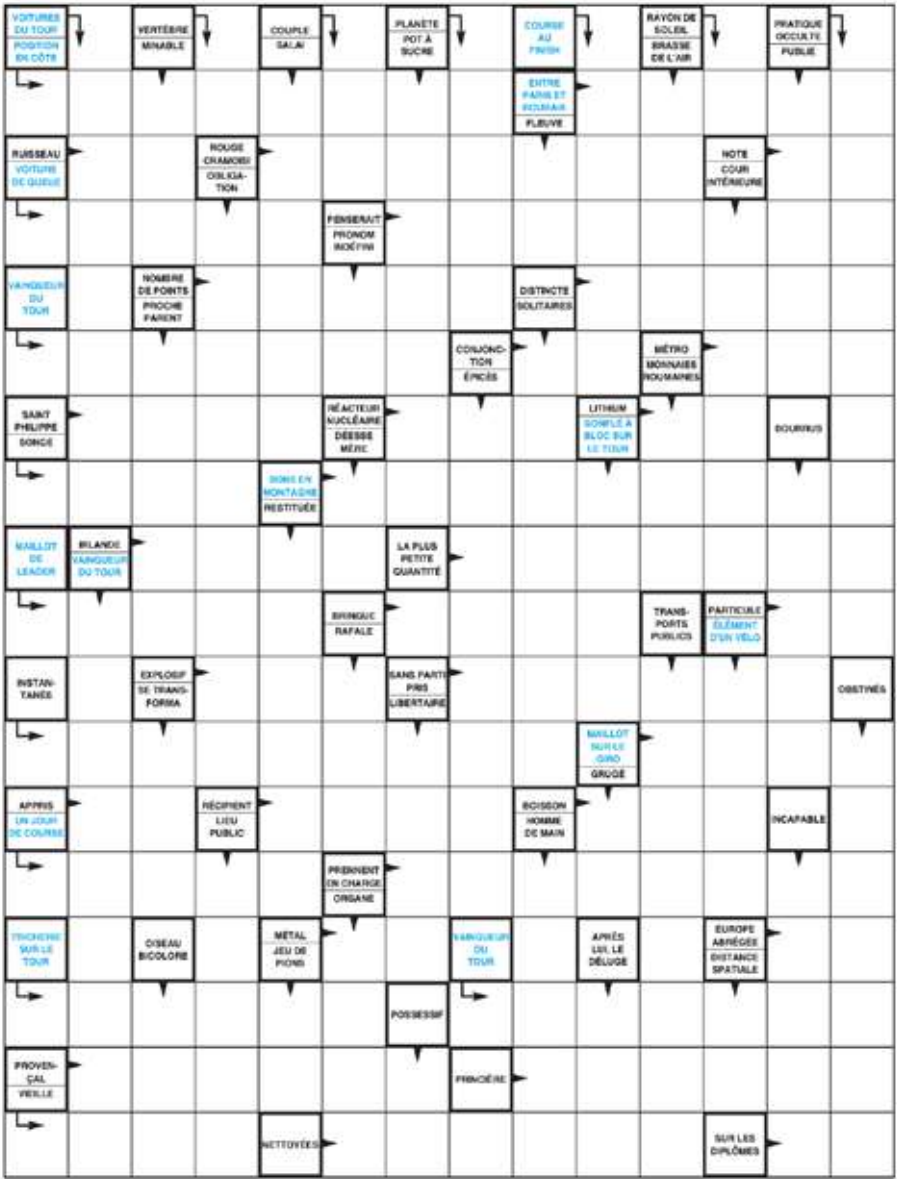
ARBRE
BIO
CARBONE
CLIMAT
DECHETS
DIVERSITE

DURABLE
ECOLO
ENERGIE
EOLIENNE
ESPECES
NATURE

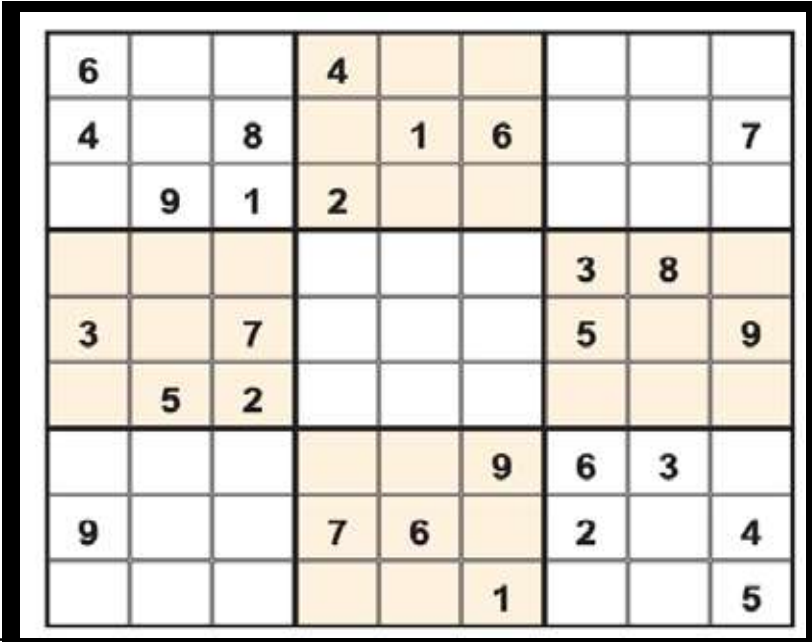
Le mot-mystère est :
septembre



LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO



SOLUTION
LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO — LES MOTS CROISÉS



Création théâtrale

Le Théâtre national algérien lance le casting de sa nouvelle création «**Ya Bahdjati**»

NASSIM TERKI

Le Théâtre national algérien (TNA) a annoncé l'ouverture d'un casting pour le recrutement des comédiennes et comédiens qui prendront part à sa prochaine production théâtrale, *Ya Bahdjati*. La pièce sera mise en scène par Fakhreddine Lounissi à partir d'un texte de Ben Hania Youssef, selon un avis publié sur la page Facebook officielle de l'institution. Les auditions sont programmées les 26 et 27 juillet à partir de 10h00 au siège du Théâtre national algérien. Par cette initiative, le TNA invite les artistes souhaitant intégrer cette nouvelle aventure scénique à se présenter au casting, organisé dans le cadre de cette production réalisée sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts. Cette opération s'inscrit dans la politique du Théâtre national visant à soutenir la création dramatique et à offrir de nouvelles opportunités aux interprètes. À travers cette production, l'établissement poursuit également sa mission de promotion des talents et de renouvellement de la scène théâtrale nationale en associant des artistes à un nouveau projet porté par une équipe reconnue. L'annonce a rapidement suscité de nombreuses réactions sur les réseaux sociaux. Plusieurs internautes ont exprimé leur intérêt pour cette opportunité et ont cherché à obtenir davantage d'informations sur les conditions de participation, les modalités des auditions et le déroulement du casting. Si les dates et le lieu des auditions sont clairement indiqués, plusieurs aspects de l'appel à candidatures restent néanmoins à préciser. Le communiqué ne mentionne ni la tranche d'âge recherchée, ni le niveau d'expérience attendu des candidats. Il ne précise pas non plus si le casting est exclusivement destiné aux comédiens professionnels ou s'il est également ouvert aux amateurs disposant d'une expérience de la scène. D'autres informations demeurent également absentes, notamment la langue dans laquelle sera jouée la pièce, le synopsis de *Ya Bahdjati*, le profil des personnages recherchés, le nombre de rôles à pourvoir, le contenu des épreuves de sélection ou encore les critères qui seront retenus par l'équipe artistique. Des précisions qui permettraient aux candidats de préparer leur audition dans les meilleures conditions. Parmi les nombreuses réactions enregistrées, une inter-

Le Théâtre national algérien lance un casting pour sélectionner les comédiennes et comédiens de sa prochaine production, Ya Bahdjati. Les auditions se dérouleront les 26 et 27 juillet au siège de l'institution.



rogation a retenu l'attention. Un internaute a souhaité savoir si les personnes à besoins spécifiques pouvaient également prendre part au casting. Cette question traduit l'intérêt porté à cette nouvelle production, mais aussi les attentes du public en faveur d'une communication plus détaillée et plus inclusive. En atten-

dant d'éventuels compléments d'information de la part du Théâtre national algérien, ce casting représente une nouvelle opportunité pour les artistes désireux de rejoindre une production appelée à enrichir la programmation du TNA et à contribuer à la dynamique de la création théâtrale nationale.

DJANET

Un ouvrage pour préserver la mémoire historique et religieuse de la région

Un nouvel ouvrage consacré à l'histoire et au patrimoine de Djanet vient d'enrichir le paysage éditorial national. Intitulé *Monuments et figures* parmi les moudjahidine de la ville de Djanet, il est signé par l'imam et enseignant Boujemaâ Foundou, également président de la section de la wilaya de Djanet de l'Association des Oulémas musulmans algériens. À travers cette publication, l'auteur propose une contribution à la connaissance de l'histoire locale en mettant en avant les principaux monuments de la région ainsi que les personnalités religieuses et nationales qui ont marqué son parcours, notamment durant la période coloniale.

Publié par les éditions Adlis-Belezma de Batna, l'ouvrage ambitionne de combler le manque de références écrites consacrées à Djanet. Son auteur explique avoir souhaité réunir dans un même volume des informations sur les hommes de savoir, les lieux de culte et les sites historiques qui constituent une part essentielle de la mémoire de cette région du Tassili. Pour mener à bien ce travail, Boujemaâ Foundou s'est appuyé sur un important travail de collecte documentaire. L'ouvrage rassemble des témoignages issus de la tradition orale, des documents écrits, de rares manuscrits ainsi que les résultats d'une recherche réalisée en 1996 sur Cheikh El-Kadi Abdou Ibn-Salihine, figure centrale de cette publication et principale source historique mobilisée par l'auteur. Structuré en quatre grandes parties, le livre s'ouvre par une présentation générale de la ville de Djanet avant de s'intéresser aux principaux sites et monuments archéologiques de la région. Il consacre également plusieurs chapitres aux anciens ksour qui témoignent de l'histoire urbaine et religieuse de la ville. Le ksar d'Adjahil et son antique mosquée «Imam-Malek», le ksar de Zelouaz avec la mosquée «Omar El-Mokhtar», ainsi que le ksar d'El-Mihane, qui abrite la plus ancienne mosquée de la région, «Imam Ali Ben-Abi-Taleb», y occupent une place importante. Au-delà des monuments, l'auteur met en lumière plusieurs figures ayant contribué au rayonnement religieux, intellectuel et spirituel de Djanet. Parmi elles figurent Cheikh El-Kadi Abdou Ibn-Salihine, l'imam Hadj Sidi-Mohamed Ben-Ahmed, l'érudit Haneche Mohamed Ali ainsi que Mermouri Akhamouk, mokadem de la tariqa Senoussia à Djanet. Leurs parcours illustrent le rôle joué par les hommes de savoir dans la transmission des valeurs religieuses, de l'enseignement et de la mémoire collective de la région. À travers cette publication, Boujemaâ Foundou entend contribuer à la sauvegarde d'un patrimoine souvent peu documenté. Son travail s'inscrit dans les initiatives visant à préserver la mémoire nationale en valorisant les sites historiques, les monuments et les personnalités qui ont façonné l'identité de Djanet. L'ouvrage constitue ainsi une nouvelle référence pour les chercheurs, les étudiants et les lecteurs intéressés par l'histoire du Sud algérien, tout en participant aux efforts de transmission du patrimoine matériel et immatériel aux générations futures.

Rédaction Culturelle

Quand des peintres américains trouvent leur inspiration en Algérie

L'ambassade des États-Unis en Algérie a remis en lumière un chapitre méconnu des relations culturelles entre les deux pays en consacrant une publication, diffusée sur les réseaux sociaux dans le cadre de la célébration de #Freedom250, aux artistes américains qui ont puisé leur inspiration dans les paysages et le patrimoine algériens. La représentation diplomatique rappelle que les «liens» entre l'Algérie et les États-Unis ne relèvent pas uniquement de l'histoire diplomatique, mais s'expriment également à travers les échanges artistiques qui se sont développés dès le XIXe siècle. La publication revient sur les parcours de trois grandes figures de la peinture américaine : Frederick Arthur Bridgman, William Sartain et Henry Ossawa Tanner. À différentes époques, ces artistes ont séjourné en Algérie, où ils ont trouvé une source d'inspiration durable. Leurs «œuvres» témoignent de l'inté-

rêt porté aux paysages, à l'architecture traditionnelle, aux scènes de la vie quotidienne et à la richesse culturelle du pays. Parmi eux, Frederick Arthur Bridgman (1847-1928) demeure l'un des peintres américains les plus étroitement associés à l'Algérie. Après un premier voyage effectué en 1872, il revient à plusieurs reprises dans le pays, fasciné par les médinas, les places animées, les paysages et la qualité exceptionnelle de la lumière. Cette expérience nourrira une part importante de sa production artistique. L'artiste résumera son admiration par une formule restée célèbre : «Aucun pays ne possède une lumière plus éclatante que l'Algérie». Autre artiste mis à l'honneur, William Sartain (1843-1924) séjourne à Alger en 1874 afin d'observer le quotidien de la population et de mieux comprendre les traditions locales. Cette immersion donnera naissance à *Le Porteur d'eau algérien*, une œuvre qui compte parmi

les représentations les plus connues de l'Algérie réalisées par un peintre américain au XIXe siècle. À travers ce tableau, Sartain propose une vision attentive de la société algérienne, loin des simples représentations pittoresques. L'ambassade évoque également Henry Ossawa Tanner (1859-1937), considéré comme l'une des grandes figures de la peinture américaine. Son voyage en Algérie, entrepris en 1908, marque une étape importante de son parcours artistique. Les paysages, les jeux de lumière et les ambiances qu'il découvre nourrissent une série d'œuvres qui témoignent de l'influence exercée par le pays sur son évolution picturale. En mettant en avant ces trois artistes, l'ambassade des États-Unis souligne la place qu'a occupée l'Algérie dans l'histoire de la création artistique américaine. Leurs tableaux ont contribué à faire connaître, auprès du public des États-Unis, les paysages, le patrimoine architectural et la diversité culturelle de l'Algé-

rie, participant ainsi à une meilleure connaissance de l'Afrique du Nord. Dans son message publié à cette occasion, l'ambassade rappelle que cette évocation s'inscrit dans la célébration de #Freedom250, consacrée à l'histoire des États-Unis et aux liens tissés avec différents peuples au fil des siècles. Elle souligne ainsi : «Nous célébrons les nombreuses histoires, personnes et idées qui ont relié nos deux pays au fil des ans». À travers cette initiative, la représentation diplomatique met en évidence la dimension culturelle des relations algéro-américaines. Les œuvres de Bridgman, Sartain et Tanner demeurent aujourd'hui des témoignages artistiques d'une époque où l'Algérie, par son patrimoine, ses paysages et sa lumière, occupait une place de choix dans l'imaginaire de plusieurs peintres américains, laissant un héritage qui continue d'alimenter le dialogue culturel entre les deux pays.

Trait d'esprit

“Savoir lire, c’est allumer une lampe dans l’esprit, relâcher l’âme de sa prison, ouvrir une porte sur l’univers.”

Pearl Buck

Top départ du Championnat d’Afrique de tir à l’arc à Oran



Le 15e Championnat d’Afrique de tir à l’arc a démarré hier au Village méditerranéen d’Oran, avec une première : l’intégration des catégories U18 et U21 en arc classique. Pendant cinq jours, 127 archers issus de 17 pays africains s’affrontent dans différentes disciplines (arc classique, arc nu, arc à poulies, para-tir à l’arc), avec des épreuves individuelles, en double et mixtes. L’Algérie, représentée par 38 archers (dont 16 femmes) encadrés par Djaâfar Serir, vise à briller face à des adversaires de taille comme l’Égypte, la Tunisie ou la Côte d’Ivoire. Au-delà des médailles, ce championnat compte pour le classement mondial et offre une chance aux jeunes de se qualifier pour les Jeux olympiques de la jeunesse Dakar 2026. Une belle occasion de montrer le talent algérien et de préparer l’avenir !

Chaleur extrême Les tentes retirées, les jeunes relogés

Le ministère de la Jeunesse a décidé de suspendre l’utilisation des tentes dans ses centres de vacances et de loisirs à cause des vagues de chaleur exceptionnelles. Après des visites sur le terrain menées par le ministre Mustapha Hidaoui, toutes les personnes concernées ont été relogées dans des structures d’hébergement alternatives, mobilisées en coordination avec les ministères partenaires (Intérieur, Éducation nationale, Formation et Enseignement professionnels). Cette décision, présentée comme une mesure préventive, vise à assurer la sécurité et le confort des enfants et des jeunes tout en permettant la continuité du programme national des vacances. Le ministère confirme en outre la poursuite d’un plan de modernisation des centres : remplacement progressif par des chalets résistants aux incendies et création d’hébergements mieux adaptés pour améliorer la sécurité et la qualité des services.

Le baril de pétrole dépasse les 95 Dollars



Les prix du pétrole connaissent une forte hausse hier, avec le baril de Brent dépassant les 95 dollars pour la première fois en près de six semaines. Cette évolution est principalement attribuée aux tensions croissantes au Moyen-Orient, suscitant des craintes quant à un blocage prolongé des exportations d’hydrocarbures dans la région. À 9 h 45 GMT (11 h 45 heure d’Alger), le prix du baril de Brent, un pétrole brut de référence en Europe, s’établissait à 95,02 dollars, marquant une augmentation de 4,41 %. Parallèlement, le baril de West Texas Intermediate, qui commence aujourd’hui à servir de contrat de référence pour sa livraison en septembre, a également enregistré une hausse significative, atteignant 88,16 dollars, soit une augmentation de 4,53 %.

Hadj 2027 : l’ONPO dévoile la liste préliminaire de 53 agences habilitées

L’Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) a annoncé, hier dans un communiqué, la liste préliminaire de 53 agences de tourisme et voyages habilitées à participer à l’organisation du Hadj 1448 H/2027. «Conformément à la Décision 156 du 28 Moharrem 1448 H, correspondant au 13 juillet 2026, émise par le directeur général de l’ONPO, portant formation d’une commission de sélection et de classement des agences de tourisme et voyages candidates pour participer à l’organisation de la saison du Hadj 1448 H/2027, et sur la base du PV des travaux de

ladite commission du 15 juillet 2026, l’Office annonce la liste préliminaire de 53 agences de tourisme et voyages habilitées à participer à cette opération», précise la même source. «Les agences de tourisme et voyages ayant participé à l’opération peuvent introduire un recours écrit concernant les résultats, et ce du 23 au 25 juillet 2026 à 12 h 00. Le recours doit être adressé au ministre des Affaires religieuses et des Wakfs dans une enveloppe scellée, et déposé auprès de l’ONPO-directrice de l’activité du pèlerinage-Kouba dans les délais susmentionnés», indique le communiqué.

JOURNAL L'EXPRESS

Nouveau numéro de téléphone :

028 26 99 24

L'EXPRESS

COOPÉRATION EXEMPLAIRE

L’Espagne restitue des biens détournés à l’Algérie

Selon le quotidien *El Moudjahid*, l’Espagne aurait fait preuve d’une coopération judiciaire remarquable avec l’Algérie dans le cadre de la lutte contre la corruption et du recouvrement des biens détournés.

Les autorités espagnoles ont en effet répondu favorablement aux commissions rogatoires envoyées par le parquet du pôle pénal économique et financier de Sidi M’hamed. Concrètement, cette collaboration a déjà permis d’obtenir des résultats significatifs. En 2023, Madrid a ainsi restitué à l’État algérien trois hôtels de luxe appartenant à l’ancien homme d’affaires Ali Haddad, condamné pour corruption. Le joyau de ce patrimoine récupéré est sans conteste l’hôtel El Palace, anciennement le Ritz, situé à Barcelone. Symbole éblouissant de biens spoliés, cet établissement avait été acquis en 2011 pour environ 80 millions d’euros. Ali Haddad avait reconnu devant la justice n’avoir réellement payé que 54 millions d’euros via des crédits bancaires. Sa restitution est intervenue à la suite d’une commission rogatoire transmise à l’Espagne en 2022. Cette coopération a également porté ses fruits dans d’autres affaires. Les enquêteurs algériens, notamment ceux de la DGSN, ont démantelé un réseau criminel responsable du détournement de près de 1 000 milliards de centimes au préjudice de la United Tobacco Company (UTC). Cette opération a permis la saisie de plusieurs biens de luxe : villas haut de gamme à Alger et en Espagne, appartements de prestige, véhicules et montres de grande



valeur. Cette entraide s’inscrit dans un cadre juridique bien établi entre les deux pays, fondé sur trois conventions signées en 2004, 2006 et 2008, couvrant l’entraide judiciaire en matière pénale, civile et commerciale, ainsi que l’extradition. Par ailleurs, l’Espagne a procédé à l’expulsion et à l’extradition de plusieurs individus recherchés par l’Algérie, dont Mohamed Benhalima et Mohamed Abdellah, deux déserteurs membres du mouve-

ment Rachad, visés par des mandats d’arrêt internationaux pour atteinte à l’ordre public et à la stabilité de l’État. Au total, ces résultats concrets illustrent une relation de confiance entre les deux pays. se renforce, et qu’elle montre que, lorsque la volonté politique et judiciaire est présente, la coopération internationale peut produire des effets tangibles au service de la justice et de la souveraineté économique.

R. N.

ENSEIGNANTS ET PERSONNELS ADMINISTRATIFS

Les demandes de mutation désormais en ligne

Le ministère de l’Éducation nationale a précisé que les demandes de mutation au titre de l’année scolaire 2026-2027 devront être déposées exclusivement en ligne via le système d’information du secteur. Dans un communiqué publié hier, le ministère indique que les enseignants ainsi que les fonctionnaires de l’administration des établissements d’éducation et d’enseignement souhaitant bénéficier d’une mutation hors de leur administration d’affectation au titre de l’année scolaire 2026-2027 doivent introduire leurs demandes exclusivement via le système d’information du secteur de l’Éducation nationale. « Le ministère de l’Éducation nationale informe les enseignants titulaires exerçant dans les trois cycles d’enseignement (primaire, moyen et secondaire), ainsi

que les fonctionnaires de l’administration des établissements d’éducation et d’enseignement en activité, désirant bénéficier d’une mutation hors de leur administration d’affectation (entrée et sortie interwilayas), au titre de l’année scolaire 2026-2027, et dans la limite des postes budgétaires vacants dans les wilayas demandées, qu’ils doivent introduire leurs demandes de mutation exclusivement via le système d’information du secteur de l’Éducation nationale », précise le communiqué.

Pour les enseignants

Le ministère indique que les enseignants devront déposer leurs demandes de mutation via l’espace qui leur est dédié sur le système d’information du secteur de

l’Éducation nationale, à partir de mercredi à 15h00 et jusqu’au samedi 1er août 2026 à minuit, via le lien mis à leur disposition. L’opération de mutation sera effectuée dans la limite des postes budgétaires vacants, selon le grade et la matière enseignée. S’agissant des fonctionnaires de l’administration des établissements d’éducation et d’enseignement, notamment les directeurs d’école primaire, de collège et de lycée, les demandes devront être introduites à travers leurs comptes sur la plateforme numérique du ministère de l’Éducation nationale, à partir de mercredi à 15h00 et jusqu’au samedi 1er août 2026 à minuit. Les mutations seront accordées dans la limite des postes budgétaires vacants dans les wilayas sollicitées. ■